



Mémoire de recherche

**Master mention Science Politique,
parcours Métiers de la Recherche en Science Politique**

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales | Université de Lille

Année universitaire 2023-2024

LES INITIATIVES SOLIDAIRES ALIMENTAIRES

**Une entreprise située d'imposition d'une culture
légitime, le « bien manger »**



Image libre de droit publié par Peter Kraayvanger sur *Pixabay*

Autrice : BUÉE Clara

Directrice du mémoire :
HUYARD Caroline

Membres du jury de soutenance :
HUYARD Caroline
CONTAMIN Jean-Gabriel

Remerciements :

Je tiens à remercier dans un premier temps ma directrice de mémoire, Mme Caroline Huyard, pour m'avoir accompagnée et guidée dans la rédaction de ce travail d'une année. Sa bienveillance et sa rigueur m'ont apporté un grand soutien dans ce travail.

Je remercie toutes les personnes ayant accepté de témoigner et qui ont permis d'enrichir ce travail. Je les remercie pour leur confiance et leur intérêt porté à l'enquête, elles m'ont été d'une grande aide.

Je remercie mes professeurs qui m'ont accompagné au début de ce mémoire, notamment Anne-Cécile Douillet pour sa bienveillance et sa rigueur méthodologique, et Julien O'Miel pour son écoute et ses précieux conseils.

Je tiens à remercier les membres de ma famille pour leur soutien inconditionnel, et particulièrement mes parents pour leurs relectures et leurs encouragements.

Je remercie également mes camarades de classe, notamment ceux qui m'ont permis de sourire et de rire cette année, mais aussi ceux qui m'ont soutenue et aidée dans ce travail fastidieux. Adrien, Thomas, Lysiane, Tristan, Anthonia et Loris, les visages solaires qui m'ont accompagné et rendu le temps plus agréable à la bibliothèque. Et un remerciement spécial à Tanguy, qui a pris le temps de me donner son avis et de me motiver pour cet ouvrage d'ampleur.

Enfin, un grand merci à Loïc pour ses mots justes et toujours encourageants et à Clochette pour son soutien sans faille. Et je les remercie surtout pour leur présence au quotidien.

Liste des abréviations dans ce mémoire :

- AG : Assemblée Générale
- AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- Bobo : Bourgeois bohème
- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CABBALR : Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane
- CCAS : Centres Communaux d'Action Sociale
- CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Douaisis Agglo : Communauté d'Agglomération du Douaisis
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- GABNOR : Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas-de-Calais
- MEL : Métropole Européenne de Lille
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- P.A.N.I.E.R.S. : Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Sanitaire
- PAT : Projets Alimentaires Territoriaux
- PNA : Programme National de l'Alimentation
- RSA : Revenu de Solidarité Active

Table des matières

<u>Introduction</u>	<u>7</u>
Accroche	7
État de l’art et problématique	7
Hypothèses.....	12
Enquête et méthodologie	13
Annonce des résultats et axes de recherche	16
Annonce du plan	17
<u>Chapitre 1 : Une sociologie commune des acteurs d’initiative solidaire alimentaire..</u>	<u>19</u>
I. Prédipositions à l’engagement associatif : socialisation par la formation et la profession	20
A. L’engagement associatif des enquêtés	20
B. Une formation et un capital culturel qui les prédisposent à cet engagement.....	22
C. Profession et catégorie socioprofessionnelle : justificatif d’engagement associatif	23
II. Les « habitus » alimentaires (Bourdieu, 1979a).....	24
A. AMAP, groupements d’achats associatifs ou marchés locaux : des modes de consommation alternatifs.....	24
B. Magasins bio, boucheries et épicerie de proximité :	26
C. Le recours diabolisé aux géants de l’industrie agroalimentaire et les alternatives.....	27
<u>Chapitre 2 : Des contextes politiques, sociaux, économiques et sanitaires déclencheurs de l’institutionnalisation d’une nouvelle aide alimentaire</u>	<u>30</u>
I. L’avènement de la consommation de masse et l’apparition d’un système agroalimentaire industrialisé.....	30
A. L’apparition d’un système agroalimentaire industrialisé.....	31
B. Un système agroalimentaire industriel : échecs et dérives	31
1. Un système nuisible pour l’environnement.....	32
2. Un système nuisible pour la santé l’Homme.....	32
C. Création d’AMAP en réponse à ce système, début des réflexions autour de l’accessibilité alimentaire	34
II. La Covid-19 : mise en lumière d’une nouvelle paupérisation	35
A. Multiplication des visages de la pauvreté et l’aide alimentaire d’urgence surchargée.....	35
B. Réaction de certaines AMAP (et structure similaires) et mise à l’agenda politique des questions d’accessibilité alimentaire.....	37
1. Certaines AMAP réagissent	37
2. Mise à l’agenda politique récente des questions d’accessibilité alimentaire, accentuée depuis la crise sanitaire	38

Chapitre 3 : Des entrepreneurs institutionnels, dans un contexte particulier, moteurs d'initiatives solidaires alimentaires..... 42

I. De nouvelles institutions pour l'accessibilité alimentaire (à différentes échelles), leurs intentions et leurs effets : les trois projets étudiés 43

- A. La réflexion de l'AMAP du Quercitain, après un premier projet arrêté 43
 - 1. La fin d'une première initiative : les causes méconnues de cet arrêt 43
 - 2. Une seconde initiative en réflexion ? 44
- B. Les paniers solidaires de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE..... 45
 - 1. Les paniers solidaires et leur mise en place 45
 - 2. Les résultats et les effets des paniers solidaires 47
- C. Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. dans la région Hauts-de-France..... 49
 - 1. Réflexions et mise en place du dispositif 49
 - 2. Réalité et effets du dispositif P.A.N.I.E.R.S. 51

II. Des initiatives qui se confrontent à des limites et des freins 54

- A. Pérenniser les financements : une difficulté majeure 54
 - 1. L'AMAP : une économie parallèle 54
 - 2. Des subventions qui disparaissent..... 55
 - 3. Un appel à projet gelé..... 56
- B. Les freins sociaux et/ou culturels..... 57
 - 1. La difficulté de l'hétérogénéité du public 57
 - 2. Carences en connaissance sur les produits locaux 58
 - 3. L'entre-soi : une bête noire 58
- C. Freins organisationnels et institutionnels..... 61
 - 1. Le turnover institutionnel trop récurrent 62
 - 2. Combiner ensemble, mais avec des fonctionnements différents..... 62
 - 3. Le système de panier : une contrainte en elle-même 63

Conclusion 65

Réponses à la problématique et aux hypothèses 65
Limites et poursuites 68

Bibliographie : 70

Ouvrages :..... 70
Articles académiques :..... 71
Littérature grise : 72
Sources audio-visuelle :..... 73

Sources Primaires 74

Entretiens et Observation..... 74
Etudes, Statistiques, Enquêtes 74
Archives :..... 75

Annexes : 76

Annexe n°1 : Guide d'entretien..... 76

Annexe n°2 : Tableaux récapitulatif des entretiens	81
Annexe n° 3: image des chiffres de l'année 2022, pour le dispositif P.A.N.I.E.R.S.	84
Annexe n°4 : Graphique du taux d'adhésion aux associations selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016.....	85
Annexe n°5 : Compte-rendu d'observation de l'Assemblée Générale de l'AMAP du Quercitain	86

Introduction

Accroche

« Il ne suffit pas qu'un aliment soit bon à manger, encore faut-il qu'il soit bon à penser »,
et « la cuisine d'une société est un langage dans lequel elle traduit inconsciemment sa
structure, à moins que, sans le savoir davantage, elle ne se résigne à y dévoiler ses
contradictions » (Claude Lévi-Strauss, 1962 et 1968).

Aujourd'hui, ce qui domine dans l'alimentation, à l'aune de la consommation de masse, c'est l'ambivalence entre la notion de plaisir et de santé. De plus, à travers ces deux citations, C. Lévi-Strauss met en exergue l'idée que l'alimentation n'est pas uniquement un acte relevant d'un besoin primaire, mais cette dernière est en réalité intimement liée à des représentations, des croyances, des qualités nutritionnelles, à la santé, à des questions environnementales, et à des ressources culturelles et économiques. L'alimentation d'un individu contribue à définir son identité, son style de vie, ses valeurs, son appartenance de classe ou non.

État de l'art et problématique

La sociologie de l'alimentation développe l'idée que la consommation alimentaire diffère en fonction des classes. En effet, Philippe Cardon, Thomas Depecker, Marie Plessz, auteurs de l'ouvrage *Sociologie de l'alimentation* (2023), étudient l'alimentation comme fait social¹, au sens durkheimien du terme. Ils montrent que la consommation alimentaire est imbriquée dans des habitudes individuelles et familiales, mais aussi dans des politiques sociales et économiques, à une échelle locale comme globale. Ils renvoient cela au concept d'habitus de Pierre Bourdieu, en expliquant que l'alimentation d'un individu dépend de

¹ Durkheim, dans son ouvrage *Les règles de la méthode sociologique*, définit un fait social comme étant quelque chose qui existe en dehors de l'individu, qui s'impose à lui et le contraint dans ses actions. Il fait de ce fait sociale l'objet d'étude de la science dont il est le père fondateur, la sociologie (1895).

son éducation et de sa socialisation primaire et secondaire². En effet, P. Bourdieu, dans son ouvrage *La Distinction* (1979), met en lumière le concept d'habitus, construit lors de la socialisation primaire, en renvoyant aux façons d'être et d'agir, notamment dans le style de vie de l'individu, et par conséquent dans son alimentation. Cet habitus est déterminé par des conditions objectives d'existence et des distinctions dans l'espace social, en fonction de sa place dans ce dernier. L'habitus correspond aux représentations et aux pratiques du groupe social auquel l'individu appartient. Autrement dit, des individus ayant des habitus communs consomment généralement les mêmes produits et se nourrissent de façon plutôt similaire. D'ailleurs, cette ressemblance dans l'alimentation, en fonction des classes et des habitudes de ces dernières, est confirmée aussi par les travaux de Thibaut De Saint Pol (2017) , qui s'appuie sur *La Distinction* pour expliquer que la consommation alimentaire est un marqueur de l'espace social. T. De Saint Pol définit les pratiques alimentaires comme des marqueurs identitaires, ayant une place centrale dans le processus de différenciation sociale. Autrement dit, les pratiques alimentaires sont le reflet de nombreuses inégalités sociales, que ce soit en termes de ressources économiques, d'apparence, ou encore de santé. Il explique, en se basant sur les travaux de Maurice Halbwachs, que certains aliments ne sont pas consommés en haut de la hiérarchie sociale parce qu'ils sont perçus comme inférieurs, alors que d'autres sont considérés comme prestigieux. Dans son ouvrage, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* (1912), Maurice Halbwachs, par l'analyse des budgets de consommation, explique que les différences de classe l'emportent sur les différences de revenu. Au centre de son analyse, on retrouve les variations de dépenses, en fonction d'autres facteurs que le revenu, tels que le nombre d'individus dans le foyer, ou encore l'âge des enfants qui le composent. T. De Saint Pol

² Emile Durkheim définit ce qu'est la socialisation, dans son ouvrage *Éducation et sociologie*. Il explique que la socialisation est le processus d'adaptation de l'individu à la société, qui dure toute sa vie. Il distingue deux type socialisations. La socialisation primaire commence dès la naissance, se prolonge pendant l'enfance et ce jusqu'à l'adolescence. Elle est considérée comme étant la plus déterminant puisqu'elle fournit à l'individu ses premiers repères sociaux. La socialisation secondaire se déroule après l'adolescence, tout au long du parcours social de l'individu (1922).

(2017) explique que la question du surpoids et de l'obésité, aujourd'hui, reflète le lien entre alimentation et inégalités sociales. Il est vrai que les inégalités alimentaires rejoignent les inégalités de santé, pourtant elles sont aussi intimement liées aux inégalités de revenu, de diplôme ou encore de logement.

Ces inégalités en termes d'alimentation peuvent se constater dans la fréquentation, par un type de population précis, de certains lieux de consommation. Nous ne retrouvons pas tout à fait les mêmes individus dans des supermarchés de grande distribution que dans des magasins distribuant des produits issus de l'agriculture biologique. De la même façon, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), les fermes ou les marchés sont fréquentés de manière privilégiée par certains profils sociaux. Ce sont des lieux d'échanges entre des consommateurs et plusieurs agriculteurs, promouvant certaines valeurs comme la justice sociale, la solidarité, l'écologie, la consommation locale, etc. En ce qui concerne les AMAP, plus particulièrement, l'objectif est de vendre aux consommateurs des paniers alimentaires, dans lesquels les produits sont issus d'une agriculture locale, éthique, écologique et majoritairement biologique, tout en rémunérant de manière juste les producteurs. Justin Emery, Valentine Lebeau, Audrey Madaboyko-Fintobakila, Chloé Mignot, Nathalie Molines, dans leur article dédié à l'étude des AMAP dans les Hauts-De-France, mettent en lumière une forme d'entre-soi dans les AMAP (Mignot et al., 2022). Il ressort de ce travail que les individus faisant partie de ce type d'association ont souvent le même profil social, avec un capital social élevé, des idées politiques similaires (souvent tournées vers le social et l'écologie). Ils appartiennent majoritairement à la classe moyenne-supérieure et exercent souvent les mêmes professions. En effet, les AMAP comptent une part importante d'enseignants parmi leurs membres, témoignant du « capital culturel³ institutionnalisé » élevé des AMAPiens (Bourdieu, 1979b). Par ailleurs, un facteur économique est aussi à prendre en compte. En effet, des

³ Le capital culturel désigne l'ensemble des ressources culturelles dont disposent un individu, selon Bourdieu. Sa forme institutionnalisée renvoie au titre scolaire, au brevet que possède l'individu (Bourdieu, 1979b).

études statistiques réalisées par *Statista*⁴ révèlent que ce sont les individus appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus favorisées et disposant des plus hauts revenus qui sont les consommateurs les plus réguliers de bio. Cela s'explique facilement par le prix des produits bios, qui est régulièrement perçu par les Français comme plus élevé que celui des autres produits. En effet, en 2021, plus de neuf Français sur dix considéraient que les produits portant l'appellation biologique étaient trop chers. Les modes de consommation alimentaire alternatifs à la grande distribution sont donc majoritairement le fait des classes moyennes-supérieures (Maxime Gauthier, 2022 – Maxime Gauthier, 2023).

Face à ces pratiques socialement situées, la question se pose de savoir comment elles peuvent être vues et perçues par d'autres catégories sociales. Différentes recherches ont questionné la diffusion, l'appropriation et la réception des normes de « bonne alimentation » et des valeurs écologiques associées. Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier expliquent que les individus des classes populaires, contrairement aux préjugés, ne sont pas détachés des questions environnementales ; au contraire, ils y sont sensibles et les relient directement à leur vie quotidienne (Comby & Malier, 2023). Cependant, il est vrai que l'écologie des classes supérieures prend d'autres formes que celles des catégories populaires et la promotion du « bien manger » apparaît comme l'imposition d'une norme alimentaire qui n'est pas celle des catégories populaires. La diffusion et le partage de normes autour de la question du « bien manger » entre les différentes strates sociales ne vont pas de soi et rencontrent des freins. Les normes du « bien manger », combinées aux valeurs écologiques, ne se retrouvent pas dans tous les foyers et peinent à s'institutionnaliser. C'est aussi ce que tentent d'expliquer Faustine Régnier et Ana Masullo (2009), en voulant éclaircir une zone d'ombre autour de la diffusion des normes alimentaires, notamment au regard de la santé et de la hausse de l'obésité chez les classes populaires. Elles se demandent notamment si l'avènement de la consommation de masse a conduit à un « nivellement, du fait de la diffusion des goûts » (Régnier & Masullo, 2009).

⁴ *Statista* est un portail en ligne allemand mettant à disposition des usagers des statistiques issues de données d'instituts, d'études de marché et d'opinion ainsi que de données provenant du secteur économique.

La question est de savoir dans quelle mesure les formes d'intégration des normes permettent de révéler la structure sociale. Pour répondre à leurs questionnements, elles réalisent une enquête basée sur un corpus de 85 entretiens semi-directifs, avec une majorité de femmes (75 sur 85 individus), puisqu'elles partent du constat qu'elles sont les personnes à qui sont majoritairement confiées les tâches relevant de l'alimentation. Elles montrent que quatre groupes apparaissent, en ce qui concerne la diffusion et la réception des normes alimentaires. Il existe une diffusion des normes mais qui reste tout de même limitée et circonscrite à certaines catégories sociales de la population. En effet, les classes supérieures sont à l'origine de cette diffusion et de l'appropriation des normes alimentaires, avec un point d'honneur apporté à la santé, et plus particulièrement au contrôle du poids. Le second groupe qui se dégage est celui des catégories intermédiaires intégrées et des classes modestes en ascension, caractérisées par leur bonne intégration sociale. Ce groupe adhère aux normes alimentaires qui lui sont proposées. Le premier groupe arrive donc à diffuser son souci pour le « bien manger », qui est intimement lié à des questions de santé et d'apparence. Cependant, cette diffusion du « bien manger » n'est pas aussi efficace en ce qui concerne les catégories modestes et populaires. Ce groupe a conscience de l'existence de ces normes, mais dit ne pas pouvoir s'y conformer. De plus, les individus de ces groupes restent très critiques sur les institutions responsables de la diffusion de ces normes – l'école, le milieu médical, la télévision, les médias –, qu'ils considèrent comme des sphères pouvant et voulant les manipuler. Enfin, les plus précaires (inactifs ou chômeurs) sont indifférents face à ces normes alimentaires, l'idée est juste de se nourrir, donc les problématiques autour de l'apparence et de la santé sont secondaires. Le « bien manger » des classes populaires ne renvoie plus à l'idée d'une alimentation bonne pour la santé, mais plutôt à l'idée de prendre du plaisir en mangeant, du bon goût, comme pour atténuer les soucis quotidiens. Ici, les définitions du « bien manger » diffèrent en fonction des classes sociales, et la diffusion des normes alimentaires ne se fait pas à tous les échelons sociaux.

L'alimentation est donc une pratique socialement située, c'est pour cela que l'on retrouve un profil type de consommateurs dans les AMAP, possédant des critères sociaux, économiques et culturels semblables. De plus, ces lieux alternatifs sont assez hermétiques,

la diffusion de normes alimentaires a des limites et ne se fait pas dans les catégories sociales les plus précaires. Pourtant, certaines AMAP, ou réseaux d'AMAP développent des initiatives solidaires visant à diffuser leur mode de consommation alimentaire et leur idée du « bien manger » à des individus plus précaires. Ces initiatives naissent dans un contexte particulier, à l'aune de l'avènement de la consommation de masse et visent ainsi l'intégration des classes populaires à un dispositif « réservé » aux classes aisées. Au regard des conclusions de la littérature de la faible pénétration dans les catégories populaires des normes alimentaires centrées sur le bio et le souci d'une alimentation « éthique » et de qualité, on peut s'interroger sur les effets de telles initiatives : quel public s'en saisit et quels sont les ressorts de leur adhésion à un tel dispositif ; qu'est-ce qui amène des individus à vouloir diffuser leur mode de consommation, qu'ils considèrent de qualité, à des individus au départ socialement éloignés de ce dernier, quels sont les effets de ces dispositifs et, quels sont les freins ?

Autrement dit, qu'est-ce qui est mis en œuvre au sein d'associations socialement situées pour modifier les comportements, les pratiques alimentaires d'individus éloignés socialement et les intégrer à un cercle de pratiques relativement fermé où règne un fort entre-soi ?

Hypothèses

De manière hypothétique, nous pouvons supposer que les actions mises en place dans ces associations sont probablement le fait d'individus socialement situés, ayant des caractéristiques socio-économiques semblables et étant surtout sensibles aux questions sociales, alimentaires et écologiques. Nous pouvons même partir du postulat que ces personnes travaillent dans le domaine social ou qu'elles ont déjà eu recours à l'aide alimentaire, ce qui serait un facteur explicatif de leur engagement.

De plus, toujours de manière hypothétique, nous pouvons imaginer que les dispositifs mis en place par ces structures diffèrent de ceux de l'aide alimentaire d'urgence et qu'ils n'intègrent pas tout à fait les mêmes publics – pas les grands marginaux, par exemple. Nous pouvons penser que la distribution de denrées est une des actions de ces

associations, mais qu'elles mettent aussi en place des événements visant à l'intégration sociale et à l'apprentissage de normes et de valeurs alimentaires.

Enquête et méthodologie

Mon terrain de recherche porte sur plusieurs AMAP et structures mettant en place ce genre d'initiatives. D'abord, je me suis intéressée à deux AMAP : l'AMAP du Pichou et l'AMAP'ZULE (respectivement à Amance et à Champenoux, en Meurthe-et-Moselle). L'AMAP du Pichou a vu le jour en mai 2013, à l'initiative du maraicher, qui a réussi à motiver huit familles à participer au projet. Très vite, des boulangers les ont rejoints et aujourd'hui, l'AMAP compte sept producteurs et environ quatre-vingt-dix adhérents. L'AMAP'ZULE est née quasiment au même moment, au printemps 2013 à la suite d'une réunion collective, initiée par l'une des enquêtées dont la fille était maraichère dans une AMAP à ce moment-là. Aujourd'hui, elle compte plus de trente adhérents et huit producteurs. Toutes deux mettent en place conjointement une initiative solidaire alimentaire, ce qui offre un terrain pertinent pour le traitement de telles questions. Les AMAP mettant en place ce type d'initiative sont rares. De plus, contrairement à d'autres, le système de paniers solidaires dans ces AMAP semble bien fonctionner, puisque chaque semaine tous les paniers sont retirés, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Enfin, ces AMAP sont particulièrement intéressantes à étudier car elles ont pour projet d'essaimer leur initiative solidaire à toutes les AMAP de la région Lorraine, puisque le projet n'est qu'au stade d'expérimentation. L'AMAP du Quercitain à Le Quesnoy, dans l'Avesnois, fondée à l'initiative d'un de nos enquêtés, Harold Lutin (travaillant chez Bio en Hauts-de-France, anciennement Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord-Pas-de-Calais [GABNOR]) et avec l'aide d'un jeune producteur en 2009, est aussi un terrain riche à étudier, puisqu'elle a pour volonté, après une première tentative en 2012, de tenter à nouveau de mettre en place des paniers solidaires sur un autre modèle, avec un système de paniers suspendus. Chaque adhérent de l'AMAP ajouterait la somme d'argent de son choix lors de son adhésion et ces dons serviraient à acheter un panier pour une personne dans le

besoin. L'AMAP du Quercitain voudrait travailler avec l'association Les Sens du Goût⁵, pour offrir un panier à cette dernière pour faire des ateliers cuisine et partager un repas avec des individus dans le besoin. De plus, cette AMAP connaît les mêmes conditions climatiques que les deux AMAP précédentes, donc les denrées dispensées sont comparables. En effet, les produits, surtout les légumes, dans la partie nord de la France sont moins accessibles que les produits du Sud. Il est plus simple de cuisiner des courgettes et des tomates que des légumes d'antan, qui nous sont moins familiers. Cependant, ces deux initiatives évoluent à une très petite échelle, cela ne représente que quelques paniers solidaires. Pour une étude plus représentative, je me suis également concentrée sur un dispositif plus important qui couvre un territoire plus large, se concentre sur un public plus précaire et offre un plus grand nombre de paniers, le dispositif Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Sanitaire (P.A.N.I.E.R.S.). En effet, ce dispositif évolue dans tous les Hauts-de-France et est à l'initiative de trois structures importantes : les Jardins de Cocagne Hauts-de-France⁶, Bio en Hauts-de-France⁷ et le réseau des AMAP Hauts-de-France⁸.

Six entretiens avec des AMAPiens, des professionnels responsables du dispositif des paniers et des porteurs de projets solidaires m'ont permis d'en savoir plus sur leur

⁵ Les Sens du Gout est une association dont le but est de se questionner autour de l'acte de manger, comme étant un moyen de replacer le citoyen au cœur de son bien-être et ses choix individuels et sociétaux.

⁶ Les Jardins de Cocagne est une association à but non lucratif, qui développe et regroupe des fermes à vocation d'insertion sociale et professionnelle certifiée agriculture biologique.

⁷ Bio en Hauts-de-France est une association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière. Elle soutient un projet de développement durable et solidaire de l'agriculture biologique. Elle est la fusion de Gabnor et d'Agriculture Biologique en Picardie, suite à la fusion de région.

⁸ L'association "réseau des AMAP Hauts-de-France" est une structure régionale dont l'action couvre les départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme. Elle est la fusion entre le réseau Picard et le réseau Nord-Pas-de-Calais des AMAP, depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à la fusion des régions. Elle a pour objectif de mener un projet de développement durable sur la région et s'inscrit dans le réseau des AMAP de France.

manière de consommer et de comprendre pourquoi ils veulent répandre leur mode de consommation alimentaire. Dans cet écrit, je compare les lieux dans lesquels ils ont l'habitude de s'approvisionner et je regarde s'ils accordent de l'importance à la connaissance des producteurs et des lieux de production de leurs aliments. En outre, j'ai interrogé les personnes sur leur investissement dans le projet solidaire mis en place dans leur structure. En outre, par le biais de l'observation d'une assemblée générale (AG) à l'AMAP du Quercitain, j'ai pu analyser les échanges autour de l'idée de la mise en place d'une initiative solidaire et les débats et les craintes qui en découlent. Par ailleurs, je me suis penchée sur les archives des AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE, notamment les statuts, pour analyser les débats autour de la mise en place de l'initiative solidaire, en portant une attention particulière aux règles de fonctionnement proposées et finalement adoptées, aux décisions qui ont été prises, aux conditions d'engagement et à la tarification pour les adhérents. Ces archives m'ont été utiles, notamment en ce qui concerne les critères de sélection des usagers des paniers solidaires, et par conséquent pour mieux connaître leur appartenance sociale et leurs capitaux économiques et culturels. Ces archives viennent compléter les six entretiens.

En ce qui concerne les difficultés que j'ai rencontrées, la principale est l'approche avec les usagers des paniers solidaires, puisque, dans un premier temps, mon étude se concentrait sur une unique initiative solidaire et sur les représentations qu'ont les AMAPiens des usagers. Cependant, le terrain était difficile d'accès puisqu'il aurait été nécessaire d'interroger les usagers alors même qu'ils sont anonymes au sein de l'AMAP. Les responsables des paniers solidaires m'ont expliqué leur volonté de conserver cet anonymat – ce qui était possible dans mon étude – mais ils m'ont aussi partagé leurs craintes concernant la stigmatisation de ces individus. Ils craignaient que les usagers se sentent pointés du doigt en étant interrogés. Pour cela, j'ai revu mes questionnements et mes angles d'approche. C'est pourquoi j'ai opté pour la comparaison de plusieurs initiatives et des entretiens uniquement auprès d'AMAPiens et de porteurs de projet. Cependant, il fut difficile, dans le temps qui me restait, de trouver des AMAP disponibles pour me répondre, c'est pourquoi je me suis aussi tournée vers le dispositif P.A.N.I.E.R.S., mis en place par d'autres structures que les AMAP. Par ailleurs, une autre difficulté que

j'ai rencontrée et qui constitue un manque dans mon mémoire est de ne pas avoir eu la possibilité de rencontrer un des membres des Jardins de Cocagne, qui est l'une des trois structures porteuses du dispositif P.A.N.I.E.R.S. Enfin, il me paraît important de questionner ma propre consommation alimentaire, qui tend vers celle des individus que j'étudie. Je suis proche de mon sujet, ma socialisation m'a amenée à consommer des produits, en partie, locaux, biologiques et parfois même venant d'AMAP. Cette proximité avec mon objet d'étude m'a donc demandé à plusieurs reprises une prise de recul importante pour pouvoir analyser au mieux mes matériaux.

Annnonce des résultats et axes de recherche

Cette enquête m'a permis de réaliser une microsociologie des porteurs de projets solidaires autour de l'alimentation biologique, locale et durable. Ce sont des individus souvent travailleurs sociaux, des animateurs de développement dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, ou d'autres. En tous cas, ce sont des personnes sensibles à l'écologie, à la question du « bien manger » et aux questions sociales et solidaires. Cela s'explique notamment par leur socialisation primaire, par les valeurs transmises par leur famille, très souvent, et par leur socialisation secondaire, notamment par le biais de leurs études ou même de leur professionnalisation. Leur mode de consommation alimentaire est très proche, ils s'alimentent majoritairement tous de produits biologiques, locaux, respectueux de l'environnement et aussi des producteurs. Ces individus sont très concernés par l'associatif, beaucoup sont adhérents, eux-mêmes, à une AMAP et y consacrent une grande partie de leur temps libre. Ces raisons sont donc un axe explicatif de leur volonté de partager leur mode de consommation. Un autre axe qui peut l'expliquer, c'est leur volonté de sortir d'un système agroalimentaire industrialisé, engendré par l'avènement de la consommation de masse. Cette dernière est d'abord à l'origine d'un mécontentement du côté des producteurs, qui sont peu considérés et mal rémunérés. De plus, les produits sont de plus en plus transformés, de basse qualité et la « malbouffe » est de plus en plus présente. L'un dans l'autre, deux phénomènes naissent : la hausse de l'obésité, et autres soucis de santé liés à la malnutrition, qui deviennent une problématique de santé publique et la multiplication des visages de la pauvreté. La crise majeure de la Covid-19 est aussi l'un des facteurs déclencheurs d'une nouvelle paupérisation, dans le sens où les précaires

ne sont plus seulement les grands marginaux, mais deviennent aussi des accidentés de la vie. La crise sanitaire a engendré de nombreuses ruptures de ressources, notamment suite à des séparations, des pertes d'emploi, du chômage partiel subi, etc. Le capitalisme et le système agroalimentaire actuels ont créé, chez certains individus, une volonté de lutter contre cela, en soutenant un mode de consommation plus durable et en étant solidaire avec les producteurs. Ces réflexions autour de la solidarité ont amené ces mêmes individus à vouloir aider les personnes précaires n'ayant pas les moyens de soutenir les producteurs locaux et d'avoir une alimentation juste et saine. Quant à elle, la crise de la Covid-19, dans les AMAP, a eu un impact sur des familles se séparant, des individus perdant leur emploi, qui n'avaient plus les moyens économiques de s'offrir une alimentation durable et juste. C'est pour ces raisons que les projets solidaires ont en partie été réfléchis, ils sont le fruit d'un contexte socio-économique, politique et sanitaire particulier, mais aussi le fait d'individus porteurs de caractéristiques sociales, économiques, culturelles similaires et sensibles à des causes semblables. Mais qu'en est-il de la mise en place de ces projets, de leurs effets et de leurs limites ? Nous étudions trois projets, dont un en réflexion et deux autres à deux échelles complètement différentes (régionale et locale⁹), mais qui ont tous les deux pour but d'être essaimés. L'objectif de tous ces projets est l'accessibilité alimentaire à des produits de « qualité » pour le plus grand nombre, en ne se focalisant pas uniquement sur les difficultés économiques des individus mais aussi sur celles culturelles, géographiques, sociales et citoyennes. Le but n'est pas uniquement de fournir des denrées mais bien d'insérer socialement des individus, de les informer, de les aider à pouvoir choisir leur alimentation et de reprendre leur place de citoyen, pour qu'ils retrouvent du lien social. Cependant, les structures porteuses de ces projets se confrontent à des freins, des limites. Ces limites peuvent être d'ordre économique, organisationnel ou encore social.

Annonce du plan

Il est vrai que les individus porteurs de ce type d'initiative solidaire ont des caractéristiques et des socialisations semblables et répondent à un profil type (Chapitre 1).

⁹ « Locale » renvoie ici à l'échelle de deux AMAP seulement.

De plus, ces initiatives ne naissent pas de nulle part. Pour certains, elles sont une réponse à un contexte socio-économique et politique particulier : l'avènement de la consommation de masse et la montée en puissance d'un système agroalimentaire industriel. Mais pour d'autres, elles répondent à un contexte socio-politique et sanitaire plus récent : la crise de la Covid-19 (Chapitre 2). Enfin, ce sont ces individus socialement situés, des entrepreneurs institutionnels (Dimaggio, 1988), qui mettent en place des actions solidaires à destination d'individus plus précaires, et ce, dans un contexte particulier. Nous allons donc examiner la mise en place réelle des dispositifs solidaires, leurs intentions et leurs actions sur le terrain. Mais il est également important d'analyser les freins et les limites auxquels ils se confrontent (Chapitre 3)

Chapitre 1 : Une sociologie commune des acteurs d'initiative solidaire alimentaire

Les individus sur lesquels nous travaillons sont tous à l'initiative de projets d'accessibilité alimentaire durable, émergents ou bien implantés dans la politique locale¹⁰, voire régionale. Ces individus diffèrent notamment par leur âge ou leur sexe (même si cinq d'entre eux sont des femmes), mais ils partagent pourtant des caractéristiques et des socialisations semblables, comme s'il existait un profil type des porteurs de projets d'aide alimentaire durable. Ils ont tous un niveau de formation relativement élevé, appartiennent à la classe moyenne, et adoptent une alimentation assez similaire, qui prône des valeurs écologiques et de justice sociale. Ils sont tous engagés au sein d'associations qui promeuvent ces mêmes valeurs autour de la question alimentaire. Autrement dit, ils ont la même vision de ce qu'est le « bien manger ». La question de ce chapitre est donc de savoir si les caractéristiques communes à ces individus expliquent leur engagement dans l'aide à l'accès à une alimentation durable pour tous. Pour démontrer cela, nous allons réaliser une sociologie des acteurs, en adoptant une approche bourdieusienne. En effet, nous allons d'abord voir que ces individus ont des prédispositions à l'engagement associatif, notamment par leur niveau d'études, leur capital culturel, leur profession et plus particulièrement leur catégorie socioprofessionnelle. Puis, dans un second temps, nous allons démontrer que leur socialisation et leurs « habitus » alimentaires sont semblables et se justifient par des valeurs en termes d'écologie et de justice sociale, avec un discrédit de l'agrobusiness¹¹.

¹⁰ « Locale », ici, fait référence à l'échelle communale, voire intercommunale. Ce qui différencie le « local » de l'échelle régionale, ce sont les soutiens – entre autres financiers – qui sont plus nombreux à plus grande échelle, dans notre cas d'étude.

¹¹ L'agrobusiness est, selon Le Larousse, l'« ensemble des activités et des transactions en relation avec l'agriculture et les industries agroalimentaires ».

I. Prédipositions à l'engagement associatif : socialisation par la formation et la profession

Nos enquêtés répondent majoritairement au critère de la classe moyenne. Leurs études leur ont conféré un capital culturel important, mais ils n'ont pas des professions qui leur permettent d'appartenir à la classe bourgeoise, voire aisée. Ils sont donc caractérisés par leur titre scolaire et peuvent potentiellement craindre de perdre ce statut acquis. Le bénévolat, dans ce cas, peut donc être utilisé comme une arme symbolique, c'est une « dépense ostentatoire de bonne volonté » qui procure dignité (par opposition à la politique) et respectabilité (en défendant l'intérêt général) tout en promettant de satisfaire des intérêts particuliers » (Barthélémy, 1994, p. 18). Pourtant, il ne faut pas oublier le caractère personnel et altruiste de leur engagement. Ce qui guide les individus, ce sont leurs valeurs communes bien que leur « rapport à soi » prime sur le « rapport du collectif » (Martuccelli, 2005, p. 148).

A. L'engagement associatif des enquêtés

Tout d'abord, les socialisations primaire et secondaire gardent une influence majeure sur les comportements, les normes et les valeurs des individus (Darmon, 2016). Ces socialisations animent les individus et les conduisent à s'engager d'une manière ou d'une autre. Dans l'enquête, les individus sont tous engagés dans des associations qui concernent l'alimentation durable et juste, l'agriculture et la solidarité autour de ces thématiques. Sur six enquêtés, cinq sont engagés dans une AMAP et la sixième est adhérente dans un regroupement d'achat sous forme associative. Tous expliquent cet engagement par leur sensibilité vis-à-vis de l'écologie, de l'alimentation, de l'agriculture et de la solidarité autour de ces thématiques. Daphné Delcroix insiste sur sa familiarité avec le monde agricole, par le biais de sa socialisation, lorsqu'elle dit que « venant d'une famille, en tout cas mes grands-parents, d'agriculteurs, j'avais forcément une sensibilité sur ces sujets ». Sylvie Mas a, elle, été socialisée par le biais de sa propre fille. Cette dernière, devenue maraichère à son propre compte, s'est mise à distribuer dans des AMAP et à sensibiliser sa mère aux questions de l'alimentation durable. Suite à cela, Sylvie Mas a eu

l'idée de créer une AMAP, plus proche de chez elle, dans un village avoisinant le sien et avec l'aide des citoyens motivés.

« Elle [sa fille] s'est installée grâce au système des AMAP, à force d'en parler, - elle a son exploitation à 40/45 km d'ici - à force de parler avec elle et de voir l'intérêt de ce système de production, j'ai d'abord adhéré à son AMAP [...] et assez vite j'ai pensé qu'il fallait essayer dans notre coin, car il n'y en avait pas à côté de chez nous. Donc avec d'autres personnes on a commencé par faire une réunion d'information très large à Champenoux, il y avait une centaine de personnes et pour essayer de montrer quel était l'intérêt de se nourrir avec ces produits-là. Donc il y avait beaucoup, beaucoup de gens intéressés et on a commencé les saisons, en particulier avec les légumes puis se sont ajoutés à la suite beaucoup d'autres produits, jusqu'à avoir maintenant à peu près une dizaine de produits. »

Au-delà de sa présidence à l'AMAP'ZULE, Sylvie Mas est aussi engagée dans le réseau lorrain des AMAP, LorAMAP.

Quant à elle, Isabelle Courdeau explique sa sensibilité aux thématiques agricoles, écologiques et alimentaires, par le mélange de sa socialisation primaire familiale et sa socialisation secondaire qui s'est faite auprès de son époux :

« Donc je viens d'un milieu rural, d'une famille de marchands de bestiaux, pas du tout écolos, mais très confiants dans leurs voisins et les produits alimentaires qu'ils consommaient, par rapport à une connaissance de l'animal, des végétaux, pas de jardins, mais proches de la production locale. [...] Et après j'ai rencontré mon mari, qui venait d'un milieu citadin, écolo avant l'heure. Une maman très sensible, maman de mon mari, très sensible à l'écologie. Dans sa famille à lui ça a été un souhait de faire goûter des plats, des choses saines, justement une alimentation très saine, alors que dans ma famille on parlait d'alimentation bonne. »

L'engagement bénévole est un phénomène à géométrie variable, il existe de nombreuses raisons et motivations pour les individus de faire du bénévolat (Ferrand-Bechmann, 2000, p. 21). Ici, nous nous rendons compte que la motivation principale qui ressort est celle des valeurs, de la sensibilité, ce sont des motivations altruistes, sociales et de satisfaction personnelle (Ferrand-Bechmann, 2000, p. 58). « Pour qu'un individu adopte un comportement bénévole, il faut que des valeurs d'altruisme et de responsabilité lui aient été transmises, qu'elles soient institutionnalisées un minimum dans l'ensemble de la

société ou dans les groupements particuliers auxquels l'individu se réfère » (Ferrand-Bechmann, 1992, p. 39). Cependant, il est important de rappeler qu'il existe aussi des raisons instrumentales de faire du bénévolat, ce qui est aussi à prendre en compte. Nous verrons dans la suite du développement que les enquêtés, engagés dans l'associatif par plusieurs biais, révèlent venir de la classe moyenne et qu'ils possèdent un « capital culturel institutionnalisé » important (Bourdieu, 1979b). Le bénévolat, « cette forme particulière d'action collective que réalise l'association » peut répondre à un désir de reconnaissance sociale (Bourdieu, 1979a). C'est une manière de s'identifier à la classe dominante.

B. Une formation et un capital culturel qui les prédisposent à cet engagement

Plus le capital culturel d'un individu est élevé, plus il est probable qu'il s'engage dans une association (Roudet, 2000). C'est en effet ce qui a été, en partie, confirmé par notre étude. Tous nos enquêtés sont engagés dans une ou plusieurs associations et ont réalisé des études leur conférant un « capital culturel institutionnalisé » important (Bourdieu, 1979b, p. 5). Nous allons donc nous intéresser à l'orientation dans les études des différents individus interrogés, qui sont majoritairement tournés vers des formations dont les thématiques sont sociales, ou qui renvoient à l'échange, au lien social avec autrui. C'est notamment le cas d'Aurélie Furstlig, qui a fait des études à l'université de sciences juridiques de Lille, avec un master de droit social, qui s'est poursuivi par une période de doctorat. Daphné Delcroix, elle, a d'abord fait un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en commerce international, mais cela ne lui a pas plu, donc elle a choisi de faire une licence en commerce équitable et un master en économie sociale et solidaire. Isabelle Courdeau a passé un diplôme d'État à la fonction d'animation, dans le but de travailler dans l'animation sociale, puis elle a passé les concours de la fonction publique, pour travailler dans la fonction publique territoriale. Quant à elle, Hélène Landais a fait des études d'assistante sociale et a passé un diplôme d'État. Sylvie Mas s'est orientée vers des études pour être professeure des écoles. Le dernier enquêté, Harold Lutin, n'a pas fait d'études portant de près ou de loin sur le social ; il possède un diplôme d'ingénieur en agriculture,

exploitation agricole et sciences apparentées. Il s'est donc plutôt orienté vers une formation autour de l'agriculture. C'est aussi le cas de Daphné Delcroix, qui a réalisé son stage de fin d'études dans l'entreprise Bio en Hauts-de-France. Au-delà de leurs ressemblances à travers leurs formations et leur appétence pour les questions sociales et/ou agricoles, ces enquêtés, durant leurs études, ont tous acquis un capital culturel important, par le biais de l'institution scolaire.

C. Profession et catégorie socioprofessionnelle : justificatif d'engagement associatif

Ce qui est vrai aussi, c'est que le statut social et économique influe sur l'engagement associatif. Nous notons souvent une forte présence des classes moyennes dans le milieu associatif (Barthélémy, 1994). De plus, des études statistiques montrent que les catégories socioprofessionnelles les plus impliquées dans l'associatif, notamment dans l'« action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative », sont les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires (graphique n°1, *Taux d'adhésion aux associations selon différentes caractéristiques*, INSEE, 2016). L'enquête nous le confirme. Parmi les enquêtés, tous engagés dans un projet solidaire autour de l'alimentation, trois d'entre eux sont, ou étaient, cadres ou d'une profession intellectuelle supérieure. En effet, Aurélie Furstlig est animatrice de développement au réseau AMAP en Hauts-de-France, Daphné Delcroix est chargée de projets Emploi et Alimentation chez Bio en Hauts-de-France et Sylvie Mas est une ancienne professeure des écoles – elles ont un statut de cadre – mais cette dernière a aussi été animatrice de séjours pour enfants de l'aide sociale à l'enfance, ce qui correspond à la catégorie professions intermédiaires. Trois autres des individus interrogés ont une profession qui rentre dans cette catégorie : Hélène Landais remplit des fonctions d'assistante sociale et de travailleuse sociale (notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle, de la protection de l'enfance, et a des postes de polyvalence de secteur), Isabelle Courdeau est fonctionnaire (employée) de la fonction publique territoriale et Harold Lutin est conseiller de production chez Bio en Hauts-de-France. Ce dernier cumule aussi ce poste avec les statuts d'agriculteur bio et de boulanger.

II. Les « habitus » alimentaires (Bourdieu, 1979a)

Pierre Bourdieu met en évidence l'idée que les comportements alimentaires varient en fonction des classes sociales et de la charge symbolique attribuée à l'aliment. Ces différences de consommation alimentaire s'expliquent aussi par la manière dont chaque groupe social se représente le corps (Bourdieu, 1979a). Partant du constat précédent, que nos enquêtés appartiennent sensiblement à la même classe sociale, nous supposons qu'ils se nourrissent de la même manière et pour des raisons similaires.

A. AMAP, groupements d'achats associatifs ou marchés locaux : des modes de consommation alternatifs

Tout d'abord, les individus interrogés sont tous investis dans une association concernant l'alimentation. Cinq consomment dans une AMAP – dont l'un d'entre eux consomme aussi dans un groupe d'acheteurs solidaires, Les Givrés d'Orange¹² – et un consomme dans un « regroupement d'achat sous forme associative », El'Cagette¹³ (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*). Ces systèmes alternatifs, AMAP, groupements d'achats ou marchés locaux, se développent depuis les années 2000 (Chiffolleau & Prevost, 2012) et reposent tous sur un circuit court¹⁴ et une économie solidaire et de proximité. Les enquêtés se disent tous convaincus, « fan » de ces systèmes et prennent quasiment tous les produits qui y sont proposés. En effet, Sylvie Mas déclare prendre dans son AMAP « tout ce qui est possible » (viande de porc et de bœuf, poulet, œufs, bières, légumes, produits laitiers, miel, pain, plantes aromatiques et médicinales, jus

¹² Les Grivrés d'orange est une association formée sur la métropole lilloise (59), au départ autour des agrumes du groupement de producteurs siciliens Galinne Felici. Le but est de promouvoir l'agriculture durable, locale, juste et de circuit-court.

¹³ El'Cagette est un groupement d'achats sous forme associative, créé en 2016 par des citoyens de Roubaix dans le but de faciliter l'accès à des produits de qualité pour tous.

¹⁴ Les circuits courts sont définis par une chaîne de distribution qui comporte un intermédiaire au maximum, on retrouve donc dans cette catégorie les AMAP, mais aussi les ventes directes ou les marchés locaux

de fruit et moutarde), tout comme Hélène Laidais, Isabelle Courdeau et Aurélie Furstlig, qui sont dans des AMAP où les producteurs sont en nombre et ne proposent pas uniquement des fruits et légumes. De plus, Isabelle Courdeau consomme des produits dans une autre association, les Givrés d'Orange, qui lui fournissent majoritairement des agrumes biologiques de Sicile, mais aussi d'autres produits de producteurs italiens, tels que des pâtes issues de l'agriculture biologique. C'est aussi un dispositif qui valorise le circuit court, du producteur directement au consommateur. Sur le même principe, Aurélie Furstlig, de temps en temps, se fournit dans un magasin collectif de producteurs, Talents de Ferme¹⁵. Harold Lutin, étant lui-même agriculteur, boulanger, fournisseur et adhérent d'un AMAP, explique que « les deux tiers de [son] alimentation proviennent de l'AMAP et de [sa] culture ». De plus, Sylvie Mas explique devoir aussi « faire marcher le marché » de son village, même si « ce ne sont pas de produits bio », ce sont des produits locaux. Quant à elle, Daphné Delcroix achète une partie de ses aliments, comme les légumes et de l'épicerie sèche, auprès du groupement d'achats, El'Cagette.

Quand nous leur demandons de justifier leur choix d'approvisionnement dans ces lieux, plusieurs arguments reviennent de manière unanime. D'abord, dans leur discours, nous retrouvons l'idée de solidarité avec les producteurs locaux, puisqu'ils expriment vouloir lutter contre le système agroalimentaire industriel actuel et faire « vivre dignement le producteur » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*). À cela, ils ajoutent que grâce à ces associations, ils ont accès à des « produits de qualité » et connaissent la provenance de leurs produits (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*). De plus, leurs socialisations primaires et secondaires, leurs familles, leurs études et leurs professions leur ont permis de réfléchir à la question écologique et de favoriser des produits locaux, de circuit court. D'ailleurs, Aurélie Furstlig parle d'« échange gagnant-gagnant » avec les producteurs, car ce dernier sait que pendant une certaine durée (une saison au moins), il a une rentrée d'argent assurée et le consommateur peut avoir accès à des produits de qualité

¹⁵ Talents de fermes est un magasin de producteurs à Wambrechies (59). C'est un groupement de 12 producteurs qui ont créé un point de vente, dans le but de mutualiser leurs forces et de valoriser l'économie locale.

et de saison. Ce qu'ils entendent aussi par produits de qualité, c'est leur caractère biologique. Ces aliments sont sains pour le consommateur lui-même et pour l'environnement, puisqu'ils ne contiennent pas de pesticides. En effet, « la voie principale d'exposition aux résidus de pesticides dans la population générale est l'alimentation » (Baudry et al., 2021). De plus, les organismes officiels prennent en compte de plus en plus d'effets environnementaux des traitements pesticides. « Même si les matières actives les plus dommageables à l'environnement ne sont plus sur le marché, l'agriculteur dispose d'une panoplie d'armes chimiques diversement dangereuses » (Van Der Werf, 1997). Par conséquent, le caractère durable des produits que nous trouvons dans ces associations vient du fait qu'ils permettent un mode de vie durable pour le producteur, le consommateur et l'environnement. Enfin, le principe même de l'association est de faire ensemble, avec et pour les autres. C'est pour cela qu'une des raisons de leur adhésion à ces systèmes alternatifs d'alimentation est le lien social. Aurélie Furstlig témoigne : « Ce qui me plaît dans le modèle AMAP, c'est aussi qu'on est une asso, donc ça m'a permis de rencontrer des gens, dans une ville dans laquelle je venais d'arriver. » Pourtant, les enquêtés, apparemment très satisfaits de ces structures, ne se fournissent pas uniquement dans ces associations.

B. Magasins bio, boucheries et épiceries de proximité :

Dans les AMAP, les groupements d'achats associatifs ou les marchés locaux, tous les produits qui forment notre alimentation ne s'y retrouvent pas toujours. Les paniers qui y sont distribués doivent être complétés par d'autres denrées. Pour cela, certains des enquêtés ont exprimé le fait de se fournir dans des magasins bio, ou des boucheries et épiceries de proximité. Isabelle Courdeau explique se fournir chez « la commerçante du coin » pour certains produits, comme les endives que la maraîchère de l'AMAP ne produit pas. Elle va donc faire des courses ailleurs, pour choisir ce qu'elle a envie de manger et qui n'est pas dans son panier – toujours en s'assurant de faire fonctionner les commerces et producteurs locaux, et de choisir des produits de saison. Elle précise d'ailleurs que « ça [ne lui] vient pas à l'idée d'acheter des tomates maintenant ». En effet, un des problèmes des

paniers en AMAP est qu'ils sont composés en fonction de la production et des arrivages du moment. L'individu ne peut pas choisir ce qu'il s'y trouve et doit composer ses menus avec ce que nous lui donnons. Isabelle Courdeau se fournit aussi chez un boucher, surtout pour acheter « un bon morceau de viande rouge ». Nous nous rendons compte ici que le bon peut prendre plusieurs sens. Bon pour quoi : pour l'environnement, pour la rémunération du producteur, ou pour le palais ? Daphné Delcroix lève cette interrogation pour son cas. Elle explique faire ses achats en viande chez « un copain boucher », pour des raisons de « qualité de la viande », de « qualité au niveau gustatif ». Elle explique ne pas connaître l'origine de la viande. Ce choix fait donc primer le goût par rapport aux valeurs écologiques, mais l'idée de soutien aux commerçants locaux perdure. De plus, Daphné Delcroix évoque un argument de praticité, puisque ce boucher est à proximité de son lieu de vie. Enfin, Aurélie Furstlig explique acheter de l'eau osmosée dans une chaîne de magasins bio, pour des raisons sanitaires, puisque l'eau osmosée est une eau débarrassée de diverses particules polluantes. Elle a aussi parlé de sa consommation de bière en expliquant favoriser l'achat groupé chez « un paysan brasseur en région », à la brasserie de l'Artois. Dans son discours, nous retrouvons encore l'intérêt de consommer des produits locaux, pour soutenir les producteurs et éviter de consommer des produits qui auraient trop voyagé et par conséquent, beaucoup pollué. Nous nous rendons compte aussi que ce type de lieux d'achats de produits alimentaires est une alternative plus vertueuse pour varier son alimentation et compléter son panier fourni dans les associations, que les grandes surfaces. En tout cas, c'est ce que certains disent/affirment.

C. Le recours diabolisé aux géants de l'industrie agroalimentaire et les alternatives

En effet, même si quasiment tous évoquent le fait de se fournir de temps à autre dans un supermarché, les grandes surfaces sont souvent critiquées pour diverses raisons. D'abord, Sylvie Mas explique acheter un « tas de trucs » en grande surface, tels que « des gâteaux, des fromages, du beurre », mais elle essaie de les choisir issus de l'agriculture biologique, toujours pour des soucis écologiques et sanitaires. Cependant, elle dit que « ce

n'est pas toujours possible » et le ton qu'elle prend nous laisse entendre qu'elle le regrette. Malgré le large choix de produits que proposent les grandes surfaces, la sélection de produits issus de l'agriculture biologique n'est pas satisfaisante selon les personnes interrogées. Le recours aux grandes surfaces est vu comme une contrainte plus qu'un choix, beaucoup parlent d'une obligation : « on est obligé de trouver de l'eau minérale en grande surface » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*), « je suis obligé de faire un complément de courses [...], je vais à l'Intermarché » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*). De plus, une critique faite aux géants de l'industrie alimentaire est la mauvaise qualité des produits. Daphné Delcroix évoque la mauvaise qualité des légumes, par exemple. Tandis qu'Hélène Landais parle plus des « conneries » que nous trouvons dans les supermarchés. Ce terme évoque le côté malsain pour l'organisme de certains aliments, souvent très transformés. Elle parle principalement des biscuits dédiés aux apéritifs ou des gâteaux sucrés pour le goûter ou le petit-déjeuner, qui sont pour elle « des plaisirs coupables » que nous retrouvons principalement dans les supermarchés. Cela se ressent d'ailleurs lorsqu'elle en parle : elle ne mange pas des biscuits Prince, elle « bouff[e] des Princes ». Elle explique qu'elle est dans une période de transition au niveau de l'alimentation, que « d'un côté [elle fait] très, très gaffe, mais de l'autre [elle craque] ». Ici, nous retrouvons l'idée d'une déconstruction des habitus alimentaires (Bourdieu, 1979a), pour tendre vers un mode de consommation juste, durable, sain, ce qu'ils qualifient de « qualité ». Leur mode de consommation n'est donc pas encore idéal selon leurs propres critères de l'alimentation de qualité. Au-delà de ces critiques, certains diabolisent le supermarché et expliquent ne jamais y aller ou ne pas pouvoir consommer certains produits issus de grandes surfaces. Isabelle Courdeau dit qu'elle serait « incapable de manger de la viande de supermarché », car elle la considère de mauvaise qualité (d'un point de vue gustatif principalement). La dernière critique qui a été formulée en entretien au sujet des supermarchés concerne leur dimension. Déjà, Hélène Landais explique faire ses courses dans un petit supermarché car elle « n'arrive plus à aller dans les grands supermarchés comme Cora, Auchan » ; les magasins de petite dimension lui correspondent plus. Daphné Delcroix précise que ces modes de consommation ne sont pas uniquement le fruit de ses propres choix, mais trouvent plutôt leurs origines dans des compromis avec son conjoint. De plus, elle sous-entend que la dimension et l'organisation des supermarchés classiques

ne lui conviennent pas et que pour cela elle s'est dirigée vers l'enseigne Grand Frais. Elle évoque la question du format du magasin en disant : « la façon dont c'est aménagé, c'est plus agréable de faire ses courses là, plutôt que dans un supermarché, c'est moins oppressant. Voilà, ça, ça compte quand même. »

Malgré de grandes critiques sur les grandes surfaces, il y a quand même quelques avantages qui s'en dégagent, mais seulement dans des magasins un peu plus spécifiques. Daphné Delcroix, toujours en parlant de Grand Frais, explique être satisfaite de la variété de produits locaux et issus de l'agriculture biologique, notamment en ce qui concerne les fromages, les biscuits apéritifs et les conserves. Ces dernières proviennent de gammes que nous trouvons aussi dans des magasins bio, comme Biocop, ce qu'elle trouve « bien ». Hélène Landais explique qu'elle y trouve tout ce dont elle a besoin : « le jus de fruit, le PQ, les produits ménagers [...], des pâtes, du riz ». La diversité des produits des supermarchés est donc quand même un de ses atouts majeurs.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire qu'il existe un profil type, au sens d'idéal type de Weber, des porteurs d'initiative solidaire. En effet, ces individus, malgré quelques différences, se ressemblent beaucoup et répondent à des caractéristiques communes. D'abord, par leurs engagements dans des associations, pour des raisons semblables : défendre une alimentation durable et choisie pour tous. Par conséquent, leur propre alimentation correspond à ces valeurs : une alimentation durable, juste et locale. Ils sont souvent très critiques vis-à-vis des grandes surfaces, qui renvoient à l'agrobusiness et à ses dérivés. De plus, cette enquête démontre qu'un individu répondant au profil type du porteur d'initiative possède un capital culturel institutionnalisé important, qui lui est conféré par sa formation et ses études. Il appartient aussi à une catégorie de population particulière : la classe moyenne, souvent cadre ou exerçant une profession intermédiaire. Enfin, l'idéal typique est un moyen de comprendre le sens que les enquêtés donnent à leurs expériences vécues et à leurs engagements dans la cause de l'accessibilité alimentaire, au regard de l'organisation de la société et donc d'un contexte particulier (Weber, 1904).

Chapitre 2 : Des contextes politiques, sociaux, économiques et sanitaires déclencheurs de l'institutionnalisation d'une nouvelle aide alimentaire

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, les enquêtés donnent du sens à leurs engagements dans l'accessibilité alimentaire durable en réponse à un contexte particulier. En effet, ces porteurs d'initiatives solidaires développent leurs projets dans un cadre qui les incite à agir. D'abord, ces individus s'opposent idéologiquement au modèle agroalimentaire actuel, qui est perçu comme néfaste pour l'environnement et, par extension, pour l'humanité. Les réflexions autour de l'accessibilité alimentaire émergent ainsi comme une riposte à ce système industrialisé, accusé de générer des dérives écologiques et sanitaires, des inégalités et de la pauvreté. De plus, la pandémie de Covid-19 a exacerbé ces enjeux, révélant de « nouveaux visages de la précarité » (Glineur et al., 2023) et mettant sous pression les associations d'aide alimentaire d'urgence. Cette crise a conduit le gouvernement à prioriser les questions d'alimentation et à soutenir des structures comme les AMAP pour développer ou renforcer leurs projets de solidarité. Ce chapitre s'interroge donc sur la manière dont le contexte socio-économique et sanitaire influence les initiatives visant à promouvoir une alimentation durable et accessible à tous. Nous explorerons comment ces contextes de crise et d'opposition idéologique façonnent les motivations et les actions des porteurs de projets d'aide alimentaire durable. En particulier, comment leurs actions s'inscrivent dans une réponse globale aux défaillances du système agroalimentaire traditionnel.

I. L'avènement de la consommation de masse et l'apparition d'un système agroalimentaire industrialisé

La consommation de masse en France trouve ses origines dans les années 1900 et connaît son avènement à la fin des années 1950, après la Seconde Guerre mondiale, pendant la période des Trente Glorieuses. Cette période se caractérise par l'élargissement du nombre de consommateurs, l'apparition de nouveaux produits standardisés (Chessel, 2012) et produits en série, ainsi que par la transformation du système agroalimentaire, qui s'industrialise.

A. L'apparition d'un système agroalimentaire industrialisé

Pendant longtemps, « la transformation des aliments est [...] restée une activité domestique manuelle, surtout assurée par les femmes ». En dehors de la cuisine domestique, dès l'Antiquité, nous assistons à une professionnalisation des activités de « seconde transformation », telles que la transformation de la farine en pain, les processus de raffinage d'huile, etc. Dès la fin du XVIIIe siècle, avec la révolution industrielle, le secteur de l'alimentation est complètement transformé, et la machine frigorifique se développe. Cela va être renforcé au cours du XXe siècle, avec l'invention de la congélation rapide (1929) et celle du micro-ondes (1947). Le système agroalimentaire prend un nouveau visage, il s'industrialise : les productions augmentent, les conditions sanitaires sont meilleures qu'auparavant, les produits transformés se multiplient, se standardisent et sont produits en masse (Bricas et al., 2021, p. 84). Aujourd'hui, ce système peut être caractérisé de différentes manières : intensif, car les rendements sont très élevés (dans l'agriculture, les usines et les grandes surfaces) ; spécialisé, en raison d'une sélection précise et réduite de plantes et d'espèces animales pour le système agricole ; concentré, car le système agroalimentaire est aux mains de très peu de travailleurs (par exemple, en France, en 2005, les deux tiers de la production agricole sont assurés par moins d'un quart des agriculteurs) ; financiarisé, car les firmes à la tête du système agroalimentaire sont cotées en bourse ; et globalisé, car le modèle de consommation occidental se répand (Rastoin & Ghersi, 2010, p. 493 et 494). Vu sous cet angle, cette transformation du monde agroalimentaire ne paraît pas mauvaise. Pourtant, elle fait l'objet de nombreuses critiques.

B. Un système agroalimentaire industriel : échecs et dérives

Jean-Louis Rastoin et Gérard Ghersi, dans leur ouvrage *Le Système Alimentaire Mondial* (2010), démontrent que le système agroalimentaire industriel actuel fait face à des échecs et des dérives qui sont nuisibles pour l'environnement et, par extension, pour l'humanité.

1. Un système nuisible pour l'environnement

Tout d'abord, le système agroalimentaire tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire industrialisé, génère des nuisances et des dysfonctionnements, qui coûtent à l'environnement, mais ne sont pas encore pleinement pris en compte par les acteurs dominants. Ce système induit un épuisement des ressources naturelles, une dégradation des paysages et de lourdes émissions de gaz à effet de serre (Rastoin & Ghersi, 2010, p. 497). D'une part, les impacts environnementaux sont, en premier lieu, le fait de la production agricole. En effet, l'agriculture est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre. Lors de la fertilisation azotée, du protoxyde d'azote se libère dans l'air ; du méthane est libéré suite à la production de viande bovine et plus largement dû aux déjections animales ; et la consommation d'énergie et la production d'intrants produisent du dioxyde de carbone. De plus, l'agriculture a un impact important sur l'épuisement des ressources, notamment l'eau, qui est surconsommée pour l'irrigation des cultures et l'élevage. Ces impacts varient en fonction des produits : les végétaux ont un impact plus faible sur l'environnement que les produits animaux. Mais le mode de production fait aussi varier ces impacts : les productions biologiques sont plus petites et utilisent moins de produits phytosanitaires, tels que des pesticides, donc elles sont moins néfastes pour l'environnement. D'autre part, les autres phases de la chaîne alimentaire sont responsables de dégradations environnementales. En effet, la transformation industrielle des denrées alimentaires est coûteuse en énergie, leur transport peut être extrêmement polluant, et leurs emballages représentent 80 % des emballages ménagers (Martin, 2015, p. 260 et 261). Si l'agriculture industrialisée est coûteuse pour l'environnement, elle l'est aussi pour l'Homme.

2. Un système nuisible pour la santé l'Homme

D'abord, « l'objectif de tout système alimentaire, tel que défini par le sommet mondial de l'alimentation tenu sous les auspices de la FAO, à Québec en 1995, est « d'assurer l'accès de tous à une alimentation disponible à proximité, économiquement accessible, culturellement acceptable, sanitaire et nutritionnellement satisfaisante »

(Rastoin & Ghersi, 2010, p. 496). Cependant, nous nous rendons bien compte que cela est un échec. La sous-alimentation, la malnutrition et l'obésité sont des problèmes grandissants, pas sans rapport avec le système agroalimentaire industriel. À l'aune de la consommation de masse, la sous-alimentation est un véritable problème non résolu. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), en 2021, recensait 2,3 milliards de personnes (29,3 % de la population mondiale) en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave – dont 924 millions de personnes (11,7 % de la population mondiale) étaient en situation d'insécurité alimentaire grave. Cela représente une hausse de 207 millions de personnes en deux ans. À l'inverse, l'OMS, en 2022, montrait que 2,5 milliards d'adultes de 18 ans et plus étaient en surpoids, dont 890 millions étaient obèses. Cela signifie que 43 % des adultes de 18 ans et plus étaient en surpoids (43 % des hommes et 44 % des femmes). En comparant aux chiffres de 1990, nous nous rendons compte que le surpoids a largement augmenté, puisqu'il était de 25 % cette année-là. « On est des champions de France de l'obésité » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*). Régnier et A. Masullo démontrent que le surpoids et l'obésité sont majoritairement le fait des classes populaires (mais pas des « précaires »), encore plus dans les pays industrialisés. En ce qui concerne l'alimentation, les individus issus de ces classes ne font pas primer leur santé et leur apparence, mais leur priorité est « l'abondance et le choix possible à table ». L'alimentation, dans notre système globalisé où règne la consommation de masse, est un premier luxe accessible. Elle ne permet pas de montrer que nous sommes riche, mais elle permet de montrer que nous pouvons nous offrir l'opulence que propose notre société de consommation. C'est cela que les classes populaires valorisent, quitte à mettre leur santé en danger, « des produits de l'industrie agroalimentaire ou des formes de restauration rapide », elles ont l'impression d'être intégrées à la société de consommation, dont elles sont exclues à d'autres niveaux (Régnier & Masullo, 2009, p. 757). En plus de toucher la santé des consommateurs, ce mode de production impacte les agriculteurs eux-mêmes, plus exposés aux produits chimiques et très peu rémunérés (Bonzi et al., 2023, p. 17). Enfin, dans ce système l'offre est supérieur à la demande. L'industrie pousse donc à la consommation, voire à la surconsommation, pour des raisons économiques. Ce phénomène est responsable du gâchis, puisqu'« en France les pertes et gaspillages alimentaires

représentent 10 millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros » (*Gaspillage alimentaire*, 2024).

Ces problématiques autour de l'alimentation ont de multiples causes, telles que la pauvreté, les carences du système de santé, l'absence d'apprentissage autour de la question du « bien manger » et encore trop peu de politiques autour de l'accessibilité alimentaire (Rastoin & Ghersi, 2010, p. 497).

C. Création d'AMAP en réponse à ce système, début des réflexions autour de l'accessibilité alimentaire

Les personnes interrogées dans cette enquête expliquent que c'est pour l'ensemble de ces raisons que les AMAP sont nées et qu'ils se sont engagés au sein de celles-ci. Avant de connaître les raisons de l'émergence d'une initiative solidaire, il est intéressant de se concentrer sur la création des AMAP elles-mêmes. Aurélie Furstlig nous a expliqué que cela vient d'une envie de plusieurs citoyens, plusieurs consommateurs, qui souhaitaient un dispositif pour s'alimenter autrement et, par conséquent, lutter contre l'agrobusiness en place. De plus, des paysans ont aussi cherché à sortir de ce système qui ne leur convenait pas, en trouvant une autre manière de vendre leur production. « Quelque part, les AMAP n'existeraient pas si ce besoin n'était pas présent ». Les AMAP et tous les autres dispositifs associatifs de consommation alternative sont des réponses à un système agroalimentaire industrialisé « qui ne convient pas à beaucoup de monde » (*Entretien avec Aurélie Furstlig*, 22/03/2024). Puis de la création des AMAP sont nées de nombreuses réflexions autour de la solidarité et du « bien manger ». Aurélie Furstlig, avec son regard d'adhérente en AMAP et de salariée au réseau des AMAP Hauts-de-France, explique que très souvent, les consommateurs échangent avec les producteurs pour s'assurer que les prix des paniers permettent à ces derniers de vivre dignement. C'est à ce moment que les premières actions de solidarité se pensent. Il y a une solidarité de l'AMAPien vers le consommateur, mais très vite, des questions se posent autour de l'accessibilité alimentaire durable pour le plus grand nombre. Comment faire si des individus qui veulent intégrer une AMAP n'ont pas

les moyens économiques de le faire ? « C'est dommage si le frein à la participation, c'est l'argent » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*).

Dans cette première partie du chapitre 2, nous comprenons donc que le moteur des réflexions autour de la solidarité alimentaire et de l'accessibilité alimentaire est un contexte global, celui de l'industrialisation de l'agroalimentaire et ses conséquences environnementales et sanitaires. Pourtant, d'autres enquêtés expliquent que, certes, l'agrobusiness est un système contre lequel ils veulent lutter, mais que la crise sanitaire de la Covid-19 fut un élément déclencheur pour la mise en place de projets solidaires alimentaires.

II. La Covid-19 : mise en lumière d'une nouvelle paupérisation

La pandémie de Covid-19 est une crise sanitaire mondiale provoquée en 2019 par l'émergence d'une maladie, le coronavirus, en Chine. Très vite, le virus s'est répandu pour toucher la quasi-totalité du globe en 2020. La France n'est évidemment épargnée et, dès février, les premiers cas sont recensés. Chaque gouvernement de chaque pays gère la crise comme il l'entend. La France connaît plusieurs périodes de confinement, la première commençant en mars 2020 et la dernière se terminant en juin 2021. En France, avec 116 000 personnes décédés en moins de deux ans, cette crise a d'abord été sanitaire, mais elle a aussi impacté tout le fonctionnement du pays, avec des répercussions économiques et sociales importantes (Costemalle et al., 2021).

A. Multiplication des visages de la pauvreté et l'aide alimentaire d'urgence surchargée

La crise du Covid-19 a certes impacté l'économie et la démographie du pays, mais pas seulement. Les différents confinements ont engendré de nombreux accidents dans les parcours de vie des individus, qui au départ ne faisaient pas forcément partie des strates populaires de la société. En effet, les restrictions liées à la pandémie ont induit une rupture

de contact avec les personnes importantes à la vie sociale des individus, c'est-à-dire leur famille, leurs amis, leurs collègues de travail, etc. Les réseaux de soutien étaient à l'arrêt, il n'était plus possible de faire garder ses enfants par exemple. De plus, certains individus ont fait face à de nombreuses pertes d'emploi, de temps, d'argent, d'espace, et plus largement, des pertes de ressources. Cette situation peut provoquer du stress et fragiliser les relations de couple, ce qui a conduit à de nombreuses séparations. (Pietromonaco & Overall, 2022). Ces ruptures de couples conduisent souvent à des difficultés financières, créant pour certaines personnes des fragilités méconnues auparavant. Par ailleurs, les individus qui étaient en recherche d'emploi furent confrontés à une forte difficulté à se réinsérer dans le milieu du travail, en les figeant dans une situation précaire. D'autres individus furent touchés par cette perte de ressources financières, notamment les personnes qui ont perdu leur emploi suite au confinement. C'est le cas de citoyens ayant une vie stable à l'origine et aussi d'étudiants qui avaient un travail à côté de leurs études mais qui n'ont pas pu le poursuivre. (Glineur et al., 2023) Des personnes, qui auparavant avaient de quoi vivre de manière autonome, ont été victime d'une rupture de ressources importantes, consécutive à un chômage partiel et subi, ou une perte de leur emploi. Nous avons assisté à une hausse de la pauvreté en France, ou plus précisément à une accélération de la précarité, puisqu'elle avait déjà commencé avant la crise sanitaire. C'est d'ailleurs le discours que tient Hélène Landais. Elle explique que « depuis une dizaine d'années, la pauvreté ce n'est plus un visage, mais des visages ». Elle-même travailleuse sociale, nous confie voir de plus en plus de nouveaux profils lui demander de l'aide et tomber dans la précarité, voire la pauvreté. Les précaires ne sont plus seulement les « grands marginaux ». Elle ajoute à cela que certains de ces individus sont contraints de se tourner vers l'aide alimentaire d'urgence dispensée par les grandes organisations caritatives, telles que Les Restos du Cœur, La Croix-Rouge, La Banque Alimentaire, etc.

Cependant, elle explique que les grandes organisations caritatives « ne s'en sortent plus » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*). Ces propos sont légitimés par ceux de Bénédicte Bonzi (docteure en anthropologie à l'École des hautes études en sciences sociales), Anne Brunner (directrice d'étude à l'Observatoire des inégalités), et Mélanie Maes (bénévole à La Croix-Rouge) dans l'émission Les Matins du Samedi, produite par

Quentin Lafay, sur France Culture. En effet, dans l'épisode intitulé « Aide alimentaire : état d'urgence », les trois femmes invitées expliquent que depuis quelques années, et encore plus depuis la période de la Covid-19, les associations de l'aide alimentaire d'urgence sont surchargées. En France, entre 2022 et 2023, l'aide alimentaire a augmenté de 22 % et en six ans, Les Restos du Cœur sont passés de 860 000 à 1 300 000 personnes aidées. La crise sanitaire a bouleversé les distributions alimentaires. Ce qui inquiète donc, ce sont les nouveaux publics auxquels les grandes organisations caritatives font face (Lafay, 2023). Ces nouveaux usagers sont ceux que nous avons évoqués ci-dessus, des individus à profil hétérogène, mais majoritairement accidentés de la vie suite à la pandémie. Ces personnes ont, pour la plupart, recours pour la première fois à l'aide alimentaire d'urgence. Il s'agit majoritairement de travailleurs forcés à l'inactivité pendant la Covid-19 ou d'étudiants en difficulté (Guénée et al., 2021). Les organisations caritatives sont épuisées par la masse d'individus à prendre en charge et cela perdure puisqu'« une fois qu'on est dans l'aide alimentaire, on a du mal à en sortir » (Lafay, 2023). Mais cette situation ne passe pas inaperçue, à la fois par certains citoyens adhérents d'AMAP et aussi par le gouvernement français.

B. Réaction de certaines AMAP (et structure similaires) et mise à l'agenda politique des questions d'accessibilité alimentaire

1. Certaines AMAP réagissent

Mes entretiens démontrent un rapport entre cette multiplication des visages de la pauvreté et la surcharge des associations d'aide alimentaire, sur la période de la Covid-19, avec la volonté de certaines AMAP de rendre accessible l'alimentation durable. En effet, Hélène Landais explique qu'elle a réfléchi pendant cette période de pandémie, avec une autre adhérente de l'AMAP du Pichou, pour aider les personnes en rupture temporaire de ressources, en partant du principe qu'il n'était pas normal que des individus doivent « renoncer à un certain rythme de vie, [...] à des choix idéologiques, ou des choix par rapport à l'AMAP », sous prétexte qu'ils n'ont plus les moyens financiers d'acheter leurs

paniers. De plus, elles se sont référées au troisième principe de la Charte des AMAP de 2014 :

« Une alimentation de qualité et accessible. Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale. Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population. C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous » (Miramap, Auteurs Anonymes, 2014).

Donc, leur question était de savoir comment, à l'AMAP du Pichou, il était possible d'évoluer vers un système autre que celui de l'agrobusiness, en se fournissant à proximité de chez soi, avec des produits durables et accessibles au plus grand nombre. Cette réflexion est allée de pair avec l'idée de soutenir les grandes organisations caritatives en prenant en charge une partie des nouveaux publics, pour sortir de l'urgence alimentaire tout en offrant un moyen de lutte contre l'isolement social. L'idée était donc de créer, au sein de l'AMAP, un dispositif d'accessibilité à une alimentation durable, à coûts extrêmement réduits, tout en luttant contre l'isolement par l'insertion dans un collectif associatif et en informant sur le « bien manger ».

2. Mise à l'agenda politique récente des questions d'accessibilité alimentaire, accentuée depuis la crise sanitaire

« Le contexte politique actuel fait que depuis quelques années on a pu rendre visible l'action et la déployer sur de nouveau territoire. Mais bon à la fois en local et au niveau national on a senti que la question de l'accessibilité de l'alimentation durable est beaucoup plus portée que quand on a démarré. Quand on a commencé, il y a 10 ans, on portait ça tout seul » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*)

À travers cette citation de mon entretien avec Daphné Delcroix, nous comprenons qu'il y a encore quelques années, trop peu de politiques autour de l'accessibilité alimentaire étaient mises en place par nos gouvernements. Pourtant, cela commence à évoluer dans le bon

sens. En effet, en 2014, la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la pêche a mis en avant les grands axes à suivre pour le Programme National de l'Alimentation (PNA)¹⁶, qui sont la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation alimentaire. Cette loi est aussi à l'origine des « Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), qui 'ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines' » (Bonzi et al., 2023). Daphné Delcroix et Aurélie Furstlig expliquent que cette loi a permis de soutenir, dans les idées et les financements, leur projet d'accessibilité alimentaire. Aurélie Furstlig dit :

« Pour [la] phase de préfiguration [du dispositif P.A.N.I.E.R.S.] on a eu la chance déjà que ce PNA existe, nous on se rend compte qu'il y a des choses qui changent, notamment en termes d'accompagnement financier autour de la démocratie alimentaire, de l'accessibilité alimentaire. [...] La grosse différence de ces bestioles-là [le PNA et les PAT], c'est que ces des projets, qui sont sensés aller du champ à l'assiette. C'est une politique qui est à la croisée entre l'agricole et l'alimentation ».

À travers cette citation, nous comprenons que le Programme National pour l'Alimentation et les Projets Alimentaires Territoriaux, financés par l'Etat et portés le plus souvent par des collectivités territoriales, sont des forces motrices pour la mise en place et l'ancrage de dispositifs d'accessibilité alimentaire. De plus en plus, ces PAT sont mis en place par des communes et des intercommunalités, en portant attention au volet de justice sociale. Ces projets sont susceptibles d'être des soutiens financiers aux projets d'accessibilité alimentaire mis en place par les AMAP. Au-delà de la sensibilisation à l'accessibilité alimentaire, la loi de 2014 a permis à certains projets d'être soutenus financièrement par des organismes publics : les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les départements, les établissements publics à caractère administratif, tels que la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF/CAF) et la Sécurité Sociale Agricole ou

¹⁶ Le Programme National de Alimentation est un programme qui a pour but de valoriser les choix alimentaires favorables à la santé et respectueux de l'environnement tout en réduisant les inégalités d'accès à une alimentation durable et de qualité (*Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?*, 2022).

Mutualité Sociale Agricole (MSA), et d'autres encore. De plus, Aurélie Furstlig, Daphné Delcroix, Hélène Landais et Sylvie Mas évoquent toutes l'existence d'appels à projets concernant l'aide alimentaire durable, pour financer des projets allant dans ce sens. Daphné Delcroix et Aurélie Furstlig travaillent toutes les deux pour le dispositif P.A.N.I.E.R.S., et Hélène Landais et Sylvie Mas œuvrent pour un projet de paniers solidaires dans leurs AMAP : toutes les quatre font partie du programme « Mieux manger pour tous » (*Entretiens avec Hélène Landais, 03/04/2024 - Entretiens avec Daphné Delcroix, 29/03/2024 - Entretiens avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024 - Entretiens avec Sylvie Mas, 22/03/2024*). Ce programme a été lancé le 3 novembre 2022, avec la création d'un fonds pour une alimentation durable et a été mis en œuvre en 2023. Daphné Delcroix explique qu'avec Bio en Hauts-de-France, le Réseau AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne, ils ont répondu à « l'appel à projet qui est sorti l'année dernière : 'Mieux manger pour tous'. Et par rapport à tout ce qu'[ils font] depuis des années, ça colle à ce qu'ils ont envie de soutenir ». En effet, ce programme a des objectifs semblables à ceux des AMAP, des structures voulant œuvrer pour l'accessibilité alimentaire durable et choisie. Les buts sont d'« améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire, [de] réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire, [de] permettre le renforcement et l'évolution des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire et de soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires » (Programme Mieux manger pour tous !, 2023).

Pour conclure, ce chapitre démontre que ces projets ne sont pas élaborés de manière aléatoire; ils sont le résultat de démarches individuelles cohérentes, inscrites dans un contexte spécifique mais unifiant. Dans le premier chapitre, nous avons constaté que les personnes qui conçoivent les dispositifs solidaires alimentaires sont socialement situées et correspondent à un profil type. Ensuite, le deuxième chapitre révèle que le contexte lui-même influence l'émergence de ces dispositifs. La montée de la consommation de masse et ses dérives déplaisent à certains individus, qui cherchent à créer un modèle de consommation plus juste et durable. Ce système actuel ne permet pas à tout le monde de se

nourrir de manière saine et durable, alors que c'est précisément le rôle d'un système alimentaire, selon le sommet mondial de l'alimentation (Rastoin & Gherzi, 2010, p. 496). Par ailleurs, la crise du Covid-19 a accentué les inégalités et la pauvreté, amenant de nouveaux publics à recourir à l'aide alimentaire d'urgence. Ces contextes politiques, économiques, sociaux et sanitaires incitent certains individus à devenir des entrepreneurs institutionnels, initiant ainsi des changements au sein de notre système agroalimentaire

Chapitre 3 : Des entrepreneurs institutionnels, dans un contexte particulier, moteurs d'initiatives solidaires alimentaires.

Ce sont les individus socialement situés, ces entrepreneurs institutionnels étudiés dans le premier chapitre, qui, dans un contexte particulier (chapitre 2), mettent en place des projets d'accessibilité alimentaire par le biais associatif. Dans cette enquête, trois projets sont étudiés, chacun présentant des caractéristiques et des degrés d'avancement distincts. Un projet est encore en phase de réflexion en collaboration avec une autre association, tandis que les deux autres sont déjà actifs, bien que depuis des durées différentes et à des échelles territoriales variées. Ce chapitre questionne l'*agency*¹⁷ de ces individus. En effet, nous allons revenir sur les méthodes employées par ces entrepreneurs institutionnels – socialement situés – pour modifier les comportements et les pratiques alimentaires d'individus socialement éloignés, ainsi que pour les intégrer dans des structures de pratiques souvent fermées. Nous nous interrogeons sur les stratégies mises en œuvre pour atteindre ces objectifs et sur leur efficacité réelle. Quels sont les mécanismes par lesquels ces projets tentent de transformer les habitudes alimentaires et d'inclure des populations marginalisées dans des pratiques alimentaires durables ? Dans un premier temps, nous analyserons la réalité de ces projets et dispositifs : leurs intentions, les moyens déployés, et les effets observables jusqu'à présent. Nous chercherons à comprendre les logiques d'action des entrepreneurs institutionnels et les dynamiques de changement qu'ils engagent. Ensuite, nous démontrerons que ces projets, bien qu'ambitieux, ne sont pas exempts de limites. Nous examinerons les difficultés économiques, sociales et culturelles auxquelles ces initiatives se heurtent.

17 Le concept d'*agency* « désigne la capacité de l'être humain à agir de façon intentionnelle sur lui-même, sur les autres et sur son environnement », selon un article d'Annie Jézégou, professeure en Sciences de l'Education et de la Formation à l'Université de Lille (Jézégou, 2022, p. 41).

I. De nouvelles institutions pour l'accessibilité alimentaire (à différentes échelles), leurs intentions et leurs effets : les trois projets étudiés

En réalisant cette enquête, nous avons remarqué que les initiatives solidaires autour de l'accessibilité alimentaire se ressemblent sur certains points, notamment sur les valeurs qu'elles véhiculent, mais diffèrent aussi beaucoup sur le mode de fonctionnement, leur échelle de développement et les acteurs qu'elles mobilisent. En effet, nous nous sommes concentrés sur trois projets, dont un n'est qu'au niveau de la réflexion, après un premier test qui n'a pas été poursuivi, une seconde qui est pour le moment une « expérimentation » et une dernière qui est déjà bien ancrée. Nous allons donc dans un premier temps analyser ces initiatives et rendre compte de leurs intentions et de leurs effets.

A. La réflexion de l'AMAP du Quercitain, après un premier projet arrêté

1. La fin d'une première initiative : les causes méconnues de cet arrêt

En consultant les archives du réseau AMAP de l'époque encore Nord-Pas-de-Calais, nous avons découvert qu'en 2011, le réseau des AMAP et l'association Les Sens du Goût ont lancé un travail commun, soutenu par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), consistant à faire un état des lieux des solutions favorisant l'accessibilité sociale des AMAP en région. L'idée était d'expérimenter quelques solutions à Le Quesnoy, en partenariat avec l'AMAP du Quercitain. La volonté était de réaliser des chantiers, des pique-niques, du troc de plants, une diffusion de films liés à l'alimentation, des débats autour de l'alimentation, et même des dégustations avec des personnes pas forcément sensibilisées à ce qu'est une alimentation locale, durable et juste. Le premier objectif était d'apprendre, ou de réapprendre à cuisiner, autour de quatre ateliers de cuisine, organisés par l'association Les Sens du Goût et l'AMAP du Quercitain. Suite à cela, plusieurs personnes se sont dites intéressées pour adhérer à l'AMAP, mais sous réserve que les prix des paniers soient réduits. Cela a été rendu possible en 2012,

grâce à la solidarité des AMAPiens. Deux paniers solidaires furent financés avec les cotisations d'adhésion à l'AMAP, ce qui réduisait le prix des paniers de 30 %. Cependant, aujourd'hui ce dispositif n'est plus d'actualité. Il m'a été difficile de comprendre les raisons de cette interruption, même en interrogeant Harold Lutin, ancien adhérent de l'AMAP à ce moment-là, car cela remonte à plusieurs années. Il déclare dans son entretien : « Sur l'AMAP du Quesnoy, je n'ai pas trop de souvenirs, mais on avait dû prendre contact avec des associations d'insertion. [...] Je ne me souviens pas de grand-chose, ça n'a pas dû aller bien loin ». La seule explication que nous pouvons envisager pour cet arrêt est le fait que les cours de cuisine n'ont pas continué et qu'il fut compliqué pour ces nouveaux adhérents de continuer de cuisiner leurs paniers (Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais, Auteur(s) Anonyme(s), 2011). Mais tout cela reste au stade de supposition.

2. Une seconde initiative en réflexion ?

Cependant, aujourd'hui l'AMAP du Quercitain n'a pas fini de réfléchir à la solidarité et à l'accessibilité alimentaire, toujours en collaboration avec l'association Les Sens du Goût. En effet, en contactant l'AMAP pour connaître l'histoire de leur premier projet, j'ai réalisé qu'ils réfléchissaient à réitérer l'expérience. J'ai donc été conviée à leur AG où la porteuse du projet, Isabelle Courdeau, a évoqué l'idée de mettre en place un système solidaire de paniers suspendus. Par la suite, elle a expliqué dans son entretien que dans leur contrat d'adhésion à l'AMAP, il est prévu que si un adhérent ne vient pas chercher son panier, ce dernier doit être donné à une famille dans le besoin. De cela, avec Les Sens du Goût, Isabelle Courdeau a imaginé un dispositif de paniers suspendus, où chaque adhérent de l'AMAP cotiserait lors de son adhésion, à hauteur qu'il souhaite, pour reverser l'argent à l'association Les Sens du Goût. Ils iraient ensuite s'approvisionner auprès des producteurs de l'AMAP, pour ensuite réaliser des ateliers de cuisine avec les personnes dans le besoin, les dépositaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

« Les personnes qui veulent mettre un peu plus que leur panier, 1, 2, 3€ en plus, on va l'étudier, sur l'année et bah l'ensemble de ces euros récoltés seraient

versés à l'association les Sens du Gout, qui organise toute les cinq semaines un restaurant solidaire. C'est des personnes en situation précaire, qui viennent faire la cuisine, avec n'importe qui, n'importe qui peut venir. Ensuite le repas est vendu et partagé aux gens, comme dans un restaurant. Vous mettez minimum quatre euros, mais tout le monde met ce qu'il veut pour venir manger. Donc nous, on donnerait cet argent aux Sens du Gout pour acheter les produits qui leur permettent d'acheter ces repas. » (*Entretien avec Isabelle Courdeau, 11/04/2024*)

La visée de ce projet ne serait pas uniquement d'ordre économique. Bien au contraire, le but est certes de nourrir des individus à moindre coût pour eux, mais surtout d'apprendre la cuisine avec des produits de saison, issus de l'agriculture locale et biologique, tout en valorisant les producteurs en les rémunérant à juste prix. De plus, ce projet comporterait un volet social important puisqu'il serait le moteur de nouvelles rencontres et d'échanges entre des individus d'horizons sociaux, économiques et culturels différents.

« Les gens font la cuisine, n'importe qui de la ville peut venir faire la cuisine. Vous pouvez aller manger, mais aussi faire le repas, donc il y a un mélange des publics. Ça permet de rencontrer des gens qu'on rencontrerait pas autrement, autour d'une action très, très concrète : on fait à manger, il y a un menu et voilà. » (*Entretien avec Isabelle Courdeau, 11/04/2024*)

Enfin, les réflexions tournent aussi autour de la question sanitaire. Isabelle nous dit que « l'apprentissage de la cuisine, qu'on soit précaire ou pas, permet d'apprendre les recettes, mais aussi de connaître les vertus sanitaires, en termes de santé, de ce qu'on mange ». Les valeurs autour de cette potentielle mise en place de paniers suspendus se retrouvent dans tous les projets que j'ai étudiés. C'est d'ailleurs ce que nous allons voir avec le projet suivant, celui de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE.

B. Les paniers solidaires de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE

1. Les paniers solidaires et leur mise en place

À l'AMAP du Pichou, l'idée de solidarité a toujours été au centre des réflexions, mais c'est depuis la Covid-19, pour des raisons évoquées dans le chapitre 2, qu'Hélène Landais et une autre AMAPienne ont mûri le projet des paniers solidaires. Le but est de

rendre plus accessibles les produits de l'AMAP à des personnes qui rencontrent des difficultés pour acheter des produits locaux, issus de l'agriculture biologique. Cela, en valorisant les producteurs, leur travail, leur savoir-faire et en les rémunérant à juste prix sans intermédiaire mercantile. Au tout départ, l'AMAP du Pichou s'est tournée vers les CCAS, ce qui n'a pas forcément été fructueux pour le projet et pour cette raison elles ont demandé de l'aide à l'intercommunalité. La communauté de communes s'est portée volontaire pour animer et coordonner le projet (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*). Mais très vite la question était :

« Comment on peut soutenir des producteurs pour éviter qu'ils soient dans la précarité ; et comment ces producteurs, qui sont très précaires peuvent aider les précaires'. C'est un peu la précarité qui aide la précarité ». (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*)

Ensuite, l'AMAP s'est rapprochée du conseil départemental, qui était à l'initiative d'un PAT et ensuite elle a fait partie de ce PAT pour démarrer l'expérimentation de paniers solidaires sur deux communes, Amance et Laître-sous-Amance. Un appel à projets gouvernemental, le programme « Mieux manger pour tous », auquel l'AMAP voulait s'intégrer, est tombé, mais sous condition d'essaimer le projet solidaire. C'est donc à ce moment que l'AMAP du Pichou s'est rapprochée de l'AMAP'ZULE, dont la présidente est Sylvie Mas.

« On avait l'avale sur deux paniers à 750 euros et comme le but était l'essai on s'est rapproché de l'AMAP'ZULE. Quand on leur a présenté le projet ils étaient enchantés, même s'ils ne fonctionnent pas comme nous. Mais très content de ce rapprochement-là, donc on a continué le projet ensemble, donc l'appel à projet a été fait ensemble. » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*)

L'idée était donc de prévoir, la première année (2023), quatre paniers solidaires, deux sur chacune des AMAP, financés par l'appel à projets. Puis la seconde année, essaimer sur huit AMAP, en donnant accès à seize paniers, en 2024, et à vingt paniers la troisième année, car le programme « Mieux manger pour tous » financerait sur trois ans. L'objectif était que « les gens puissent choisir leurs denrées en fonction de leurs besoins » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*). Derrière cela, il y avait une volonté d'intégration à un

groupe d'individus, qui pouvaient au départ être isolés : « L'objectif c'est que les gens puissent faire partie de notre communauté » (*Entretien avec Sylvie Mas, 22/02/2024*).

L'expérimentation a donc débuté en même temps que la saison 2023, avec pour buts d'intégrer des individus ayant connu un accident de vie à l'AMAP, de soutenir les producteurs et de faciliter l'accès aux produits locaux de qualité ; de soutenir le principe d'adhésion de toute personne voulant s'engager – quel que soit son niveau de revenu – en créant du lien social et en sensibilisant au « bien manger », sur la base d'une éducation populaire ; et sans répondre à l'urgence alimentaire, mais en mettant en œuvre un dispositif de solidarité (AMAP du Pichou, Auteur(s) Anonyme(s), 2021). Hélène Landais a particulièrement insisté sur leur volonté d'aider les individus usagers des paniers solidaires à reprendre leur place de citoyen et à se sensibiliser au « bien manger », par le biais d'ateliers autour de l'alimentation, de débats, d'événements culturels, etc. Un principe important de ce projet était aussi que les usagers aient accès aux produits selon leurs besoins et dans l'anonymat le plus complet, pour éviter le risque d'identification, la stigmatisation et par principe inclusif (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*). Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

2. Les résultats et les effets des paniers solidaires

Aujourd'hui, quatre paniers ont bien été financés pour la saison 2023 pour quatre foyers de compositions différentes. Des ateliers ont réellement été mis en place, surtout à l'AMAP du Pichou, avec l'intervention d'une troupe de théâtre qui a présenté un spectacle sur le thème de l'alimentation, des activités de récolte de légumes, tous les jeudis avec le maraîcher de l'AMAP. Les usagers des paniers solidaires furent intégrés de manière formelle aussi, cette fois dans les deux AMAP par le biais d'« AMAPéros¹⁸ », qui comme leur nom l'indique sont des apéritifs avec tous les membres de l'AMAP. Ces événements

¹⁸ AMAPéro est un mot valise, il mélange l'abréviation AMAP et du terme apéritif. Il désigne donc simplement les apéritifs organisés dans les AMAP, entre adhérents.

sont une manière de resserrer les liens entre les adhérents mais aussi des moments d'échanges et de partages de valeurs, voire même de débats. Les porteurs de projets sont en partie satisfaits de cette expérimentation et les travailleurs sociaux aussi.

« On a des remontées de la première année, par les assistants sociaux. On a les mêmes avec le Pichou, on les a rencontrés il n'y a pas longtemps, pour faire le bilan 2023. Ils étaient contents, ils avaient l'air satisfaits, ils trouvent que c'est une bonne initiative. Ils trouvaient que c'était un projet intéressant. » (*Entretien avec Sylvie Mas, 22/03/2024*).

Cependant, les retours des usagers, qu'ils ont par le biais des travailleurs sociaux, sont plus mitigés et difficiles à interpréter après seulement une année d'expérimentation. En effet, de ce qui m'a été dit, seulement « au niveau des Amapiens, des nouveaux usagers, [ils ont] eu des bons retours de 2 sur 4, des gens ravis d'avoir participé à ces distributions et de faire partie du collectif » (*Entretien avec Sylvie Mas, 22/03/2024*). En réalité, il n'y a donc que la moitié des individus qui sont pleinement satisfaits, mais sans le témoignage des usagers, il est difficile de comprendre ce qui coïncide. D'un autre côté, les travailleurs sociaux ont relayé un discours extrêmement positif concernant les deux usagers pour qui cela a été une réussite. Hélène Landais m'a surtout parlé d'un individu, un monsieur seul, intéressé par le projet surtout pour un souci de santé au départ, mais en réalité ça lui a apporté bien plus que cela.

« Un monsieur seul qui avait des problèmes de santé, qui était dans une dynamique de résorber ses problèmes de santé par l'alimentation, [...] en disant de rééquilibrer tous ces repas, d'apprendre à cuisiner, etc. Y'a eu cette expérience avec lui, quelqu'un qui s'est ouvert petit à petit, quelqu'un qui a financé à hauteur de 10€, il y a eu une avance faite par l'AMAP, il y a eu le reliquat en fait, donc on s'est toujours basé sur 750€ et le reliquat au-dessus a été pris en charge par le CCAS du village où il habitait donc il y a eu un co-financement. Cette année il s'est réinscrit. [...] On a eu un retour du CCAS aussi, qui nous a dit que c'était incroyable au bout d'un an que cette personne qui était très inhibée, très solitaire pouvait s'ouvrir et en entretien pouvait être expressif, il avait le sourire. Le constat est qu'il s'ouvrait, il avait des relations. » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*)

En effet, à travers ce discours nous nous rendons compte que cet individu a retrouvé du lien social, il a su redonner du sens à son alimentation, tout en consommant sur un modèle vertueux. Pour cela, nous pouvons dire que c'est une réussite. De plus, les travailleurs

sociaux et les porteurs de projet le poussent à valoriser son expérience, son « expertise » dans le projet, en la partageant auprès de personnes dans une situation similaire à la sienne, avant d'entrer à l'AMAP. Nous constatons donc une volonté de valorisation de la part des porteurs de projet, dans le but de faire regagner confiance à cet individu, confiance en ses choix et qu'il retrouve une place de citoyen dans la société. Il y a aussi un retour positif d'une femme, qui a participé à l'expérimentation. Elle a révélé être particulièrement intéressée par le projet d'abord de par son métier (elle travaillait en tant que primeur), mais aussi pour ses enfants.

« Ce qui l'intéressait c'était les activités pendant l'été tous les jeudis, où il y avait des ateliers avec [le maraicher] sur les légumes, où ils pouvaient récolter des légumes. Pour elle c'était important qu'ils comprennent le lien de la terre à l'assiette ». (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*).

Cependant, elle ne continue pas l'expérience l'année prochaine et les raisons de cette décision ne sont pas connues, ou ne m'ont pas été communiquées et cela sous-entend peut-être des limites au projet. Ce qui est sûr, c'est que ce genre d'initiatives se confrontent à des freins, des difficultés, que nous étudierons plus tard dans ce chapitre.

C. Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. dans la région Hauts-de-France

1. Réflexions et mise en place du dispositif

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S est le fruit d'un regroupement de trois structures – Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne Hauts-de-France – qui, chacune de leur côté, mettaient en place des dispositifs solidaires pour un accès à l'alimentation durable et choisie pour le plus grand nombre. D'abord, Bio en Hauts-de-France et le département du Nord (financeur des actions de Bio en Hauts-de-France) sont partis du constat que le Nord-Pas-de-Calais était une « région où il y a des indicateurs de santé, des indicateurs économiques beaucoup plus inquiétants que dans le reste de la France » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*). En se rapprochant de

Norabio¹⁹, qui faisait des paniers pour « un cercle un peu militant, pour des gens qui avaient les moyens », l'idée est venue de rendre ces produits-là plus accessibles. Le département a donc financé 50% du prix des paniers, mais cela n'a pas eu le succès escompté. Le frein économique n'était pas la seule barrière à l'accès à ce type d'alimentation, et c'était quelque chose que l'association n'avait pas immédiatement remarqué. Il y avait aussi des freins socio-culturels et psychologiques. Pour pallier cela, des ateliers cuisine ont été mis en place, et la ville de Lille est venue en soutien dans le projet. En parallèle, les Jardins de Cocagne mettaient aussi en place des paniers solidaires et le Réseau des AMAP Hauts-de-France suivait des AMAP qui mettaient aussi ce type d'initiative en place (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*). En effet, le Réseau des AMAP Hauts-de-France avait commencé à faire un recueil d'expériences pour tenter de repérer les freins et les leviers de chacun des dispositifs (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*). Pour cette raison, les trois structures ont commencé à se rapprocher en 2016 et ont décidé de monter conjointement le dispositif P.A.N.I.E.R.S, qui a débuté en 2018.

« On s'est rapproché des Jardins de Cocagne et du Réseau des AMAP Hauts-de-France, car ça sert à rien de faire nos dispositifs chacun de notre coin, il faut qu'on arrive à travailler ensemble. Au départ on avait tous nos petites initiatives et après on a voulu travailler ensemble pour mutualiser nos ressources et nos compétences » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*).

L'idée était de mettre en place un dispositif d'aide aux personnes précaires, dépositaires du RSA, en leur proposant un accès à une alimentation durable et choisie sur le temps long, tout en essayant le projet. Pour cela, ils ont postulé au PNA, dont ils furent lauréats en 2018, ce qui leur a permis de financer une partie du projet. Ces financements ont servi à la réalisation d'une campagne de communication à destination du grand public, à la création d'un site internet et à la constitution d'un fonds de dotation.

Par ailleurs, ce dispositif a été pensé en fonction des anciennes expériences, en prenant en compte les leviers et les freins des anciens projets, pour s'en servir et construire

¹⁹ Norabio est un regroupement de producteurs bio des Hauts-de-France, qui s'organise pour approvisionner en produits biologiques et locaux, tous types de restaurants et magasins de détail dans la région.

un dispositif solide. Dans son entretien, Aurélie Furstlig m'a rappelé les accessibilités sur lesquelles ils travaillaient, que nous retrouvons aussi dans le guide *Agir en AMAP pour un accès de toutes et tous à une alimentation durable et choisie* (Bonzi et al., 2023; Dimaggio, 1988). La première accessibilité pensée est économique : il faut penser à rémunérer correctement les producteurs tout en prenant en compte la capacité financière des individus à acheter ces denrées. La deuxième accessibilité est pratique ou géographique. Elle questionne les conditions physiques des individus (âge, handicap) et leur possibilité de se déplacer pour se rendre au point de collecte, en fonction aussi de leur milieu de vie. Cela renvoie aussi à l'accès ou non à une cuisine et au matériel pour cuisiner. Ensuite, l'accessibilité sociale et culturelle est aussi au centre de leur préoccupation : « c'est la capacité de chaque personne à avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, besoins, traditions et pratiques ». Enfin, la dernière accessibilité se concentre sur le volet citoyenneté, c'est-à-dire l'importance de pouvoir choisir son alimentation en connaissance de cause, avec l'idée d'informer et de sensibiliser sur le système alimentaire agro-industriel actuel et sur ce qu'est une alimentation de « qualité ». Travailler sur ces accessibilités demande donc plus que simplement fournir des denrées alimentaires ; il y a vraiment un travail de fond, qui passe par la mise en place d'ateliers cuisine, de moments de débats, d'ateliers dans les fermes en AMAP, directement auprès des producteurs. Mais aussi par toute une réflexion sur la logistique et l'organisation des distributions.

2. Réalité et effets du dispositif P.A.N.I.E.R.S.

Aujourd'hui, le dispositif est bien implanté et est fortement soutenu. En effet, à la suite de nombreuses demandes de financement, le projet a pu prendre de l'ampleur, notamment grâce au soutien financier de la ville de Lille, de la Métropole Européenne de Lille (MEL), du département du Nord, mais aussi d'autres départements comme la Somme et l'Oise et des intercommunalités, avec la Communauté d'agglomération du Douaisis (Douaisis Agglo), la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, la communauté de communes Sud-Artois, la communauté d'agglomération autour de Béthune (la CABBALR), la communauté d'agglomération Lens-Liévin, Hénin-Carvin, et le Pays de

Sources et Vallées (dans l'Oise). En réalité, chaque collectivité engagée est financeuse. Certains services publics apportent également un soutien financier, tels que la CAF. De plus, en 2023, les trois structures au nom du dispositif P.A.N.I.E.R.S. ont aussi répondu à l'appel à projets gouvernemental « Mieux manger pour tous » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024 - Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*). Enfin, en ce qui concerne les soutiens financiers, le fonds de dotation joue un rôle important : en 2022, environ 10% des paniers étaient financés par celui-ci – 735 paniers sur 7563 étaient financés par des dons, pour environ 400 foyers touchés (Annexe n° 3: image des chiffres de l'année 2022, pour le dispositif P.A.N.I.E.R.S.). En 2023, les chiffres ont doublé, ce qui est gage de réussite, puisque Daphné Delcroix indique que le bilan s'élève à environ 800 foyers touchés, dont 567 sur la MEL.

« En 2023 on est à [...] un peu plus de 800 foyers, environ, je dis environ car c'est ceux qui prennent régulièrement des paniers. Et sur la MEL on est à 567 foyers qui prennent régulièrement et il y en a peut-être 100 qui ont testé en fin d'année ou qui ont testé une fois et qui ont arrêté, donc je ne compte pas les foyers qui ont testé et qui ont arrêté car ça fausse un peu les statistiques. Et en tout ça fait plus de 800 car sur les autres territoires c'est des plus petites initiatives. » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*)

Les soutiens ne sont pas seulement financiers, puisque les centres sociaux et les travailleurs sociaux œuvrent pour le dispositif. Ils ont la même vision de l'éducation populaire que les trois structures porteuses du projet et servent de structures relais pour les distributions. De plus, ils sont plus à même de trouver les personnes pouvant bénéficier de cette aide alimentaire, car contrairement à Bio en Hauts-de-France, au Réseau des AMAP Hauts-de-France et aux Jardins de Cocagne, l'aide et l'assistance sociales sont leur cœur de métier (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*). Le Réseau des AMAP Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France sont en réalité les intermédiaires entre les travailleurs sociaux sur le terrain et les financeurs publics. Elles n'ont pas toujours de liens directs avec le terrain, mais elles organisent des événements auxquels elles sont présentes, tandis que les Jardins de Cocagne font des livraisons.

« Nous, on accompagne la structure au départ sur la mise en place, pour faciliter l'échange avec les producteurs qui vont la livrer, on va chercher les financements pour baisser le prix du panier, pour mettre en place des ateliers et

on les accompagne aussi sur le programme d'animation qu'on va mettre en place ensemble. Donc les gens on va les rencontrer au démarrage, quand on va faire un atelier de lancement, on va les rencontrer lors des différents ateliers qu'on va mettre en place, mais pas on n'est pas présent partout [...] mais du coup quand c'est un atelier cuisine, ou un atelier visite de ferme, nous, on rencontre les gens qui participent car c'est nous qui animons. Et après en fin d'année, on fait un atelier de clôture, on cuisine avec les habitants, on convie un peu toutes les personnes qui sont intervenues sur l'année, les financeurs, les élus, pour que les gens puissent nous faire remonter leurs retours, sur les paniers, sur les ateliers, et sur les envies d'animation et d'atelier ». (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*).

D'ailleurs, Aurélie Furstlig insiste sur l'idée qu'ils « [font] avec, [ils ne font] pas pour ». C'est-à-dire qu'ils rentrent en contact direct avec les usagers pour leur demander ce dont ils ont besoin et envie, sans les culpabiliser de leur alimentation actuelle. Le projet se construit avec eux, ils ne sont pas seulement des usagers, ils sont aussi acteurs.

« On a une prise de position qui est radicale, forte, on sensibilise, on accompagne, on propose, mais il est interdit d'avoir un discours culpabilisateur envers les personnes, qui pour l'instant, leur manière de s'alimenter, c'est pas une alimentation durable, locale, rémunératrice des paysans, mais il est interdit d'avoir un discours culpabilisateur ». (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*)

Les usagers semblent plutôt satisfaits de ce qui se passe pour eux au sein de ce dispositif. Daphné Delcroix m'a expliqué qu'une enquête avait été réalisée en 2022 pour connaître l'avis des usagers : la note de satisfaction, attribuée par les personnes dépositaires de paniers solidaires, était de 9/10. Les retours de cette enquête ont montré que les individus étaient conquis par le « goût [des produits], qui change », donc l'originalité des paniers. D'autres trouvaient intéressant de participer à ce dispositif au vu de l'inflation que connaît le pays, et l'idée que le dispositif permettait de recréer du lien social était un point important de l'étude. Enfin, des individus ont exprimé être heureux de pouvoir consommer des produits bio-locaux, car c'était une cause à laquelle ils étaient déjà sensibles. À cela, Daphné Delcroix ajoute : « et en fait, peu importe pourquoi ils sont venus vers le dispositif, après on arrive à travers les différents ateliers, à les amener vers d'autres réflexions ». Les retours de ce dispositif semblent donc être concluants, malgré le manque d'entretiens avec des usagers de paniers solidaires, qui auraient pu renforcer ou nuancer ces résultats.

Cependant, tout comme l'initiative précédente, le dispositif P.A.N.I.E.R.S. a rencontré des difficultés et en connaît toujours. Pour cela, dans une deuxième partie, nous allons étudier les différents freins auxquels ces projets se confrontent.

II. Des initiatives qui se confrontent à des limites et des freins

Les initiatives étudiées et déjà en place semblent fonctionner. Cependant, lors des entretiens, j'ai compris que les structures porteuses se confrontent toujours à des difficultés, dont certaines sont compliquées à résoudre. En effet, la difficulté majeure et commune à ces projets est le frein financier. Il est difficile de mener un projet à bien si les subventions ne suivent pas. De plus, malgré les efforts des structures, certains biais socio-culturels perdurent.

A. Pérenniser les financements : une difficulté majeure

Comme m'a dit Aurélie Furstlig, les financements, ce sont « le nerf de la guerre ». Pourtant, leur pérennisation représente un des freins majeurs au bon développement des projets étudiés. Soit parce qu'ils n'existent pas, soit parce qu'ils disparaissent, soit parce qu'ils sont gelés. Dans tous les cas, il est compliqué de mener ce type de projets sans ces subventions.

1. L'AMAP : une économie parallèle

D'abord, pour les structures et plus particulièrement pour l'AMAP du Pichou et l'AMAP'ZULE, il est compliqué, selon les propos de Sylvie Mas, de récolter des fonds publics. Cela est dû au fait que l'AMAP n'est pas en phase avec la société actuelle, elle ne coche pas les cases du système marchand.

« C'est ça le souci [...]. Une AMAP c'est rien, c'est pas une entreprise, ça a zéro sur son compte. Par rapport à des grosses structures comme les banques

alimentaires, ou les restos du cœur, nous on n'a pas les reins solides du tout et on rentre pas dans leurs cases. [...] Pour les institutions c'est dur à comprendre, fin, ils comprennent, ils ne sont pas cons, mais c'est pas facile, il faut réclamer beaucoup, avoir des interlocuteurs, c'est pas facile. Moi je me confronte à beaucoup de problème avec cet appel à projet qui est national. » (*Entretien avec Sylvie Mas, 22/03/2024*)

La difficulté est donc de convaincre les financeurs publics de faire confiance à des petites structures telles que les AMAP, des structures qu'ils ne connaissent pas et qui font vivre un système aux antipodes de celui qui existe actuellement. Les porteurs de projets, qu'ils soient bénévoles ou salariés, perdent beaucoup de temps et d'énergie dans la recherche de financements (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024 – Entretien avec Sylvie Mas, 22/03/2024*).

2. Des subventions qui disparaissent

De plus, une fois que les structures ont des subventions, ces dernières ne sont pas toutes pérennes. Aurélie Furstlig m'a expliqué que, dans certains cas, les sources de financement disparaissaient du jour au lendemain, ce qui pouvait causer des situations délicates vis-à-vis des usagers de paniers solidaires, voire même violentes symboliquement parlant, au sens bourdieusien du terme. Les usagers sont soumis et dépendent des financements et, quand ils disparaissent, cela les renvoie à leur condition initiale d'individus « dominés ». Les effets de domination que les structures ont tenté d'effacer sont restaurés à partir du moment où les acteurs dominants ne les soutiennent plus, c'est-à-dire lorsque les fonds publics disparaissent (Bourdieu, 1980).

« On a des AMAP, ça a été terrible. Une AMAP qui aujourd'hui n'existe plus. Ils avaient une source de financements départementale, il avait un partenariat avec un centre social, des foyers hyper intéressés et un moment, plus de source de financements. Et là pareil, voilà la violence du truc, de dire aux usagers, on n'a plus de financement pour vos paniers. Ça c'est violent. » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*)

Ce genre de problématiques est vraiment dérangeant quand il n'y a qu'une source de financement, mais ça l'est aussi quand il y en a plusieurs. Daphné Delcroix nous explique que, sur certains territoires, il y a un éclatement des financements, des endroits où les

structures doivent demander plusieurs subventions pour un seul projet et cela demande beaucoup de travail, de temps et d'organisation pour retrouver un financeur quand un autre disparaît.

« Ça d'un côté c'est sécurisant car si on en a un qui nous laisse tomber, on en a d'autres qui continuent de nous soutenir, donc on peut toujours faire des choses. En même temps, ça demande énormément de travail et de gestion administrative et financière. Ça c'est des difficultés qu'on rencontre tous les ans, sur lesquelles on n'a pas la main mise et sur lesquelles il faut juste s'adapter. » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*)

3. Un appel à projet gelé

Enfin, en ce qui concerne les difficultés financières, l'une concerne les deux projets. Hélène Landais m'a confié que l'appel à projet gouvernemental « Mieux manger pour tous » est actuellement gelé et que les structures concernées par le programme ne touchent aucune subvention pour le moment. Comme vu ci-dessus, ce n'est pas quelque chose de trop problématique pour le dispositif P.A.N.I.E.R.S., car les structures disposent d'autres partenariats, qui leur permettent de continuer à fournir des paniers solidaires malgré tout. Cependant, pour l'AMAP du Pichou et l'AMAP'ZULE, c'est bien plus compliqué. En effet, les AMAP doivent avancer l'argent pour financer les paniers solidaires et donc se servir de leur trésorerie, qui est minime pour ne pas nuire à l'expérimentation.

« Donc à l'heure actuelle on attend encore les financements. Alors pourquoi ? Parce que le gouvernement fait beaucoup d'appels à projet auxquels les collectivités territoriales répondent, les associations aussi, et que à l'heure actuelle ils sont à la recherche de plusieurs milliers d'euros, donc ils ont décidé de geler les projets. Ce qui nous fout bien dans la merde, voilà. [...] L'Etat, le gouvernement promet des choses, puis les gèle ce qui nous met tous en grande difficulté, parce que les expérimentations démarrent, elles ont démarré mais on n'a pas les financements. » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*).

En réalité, aujourd'hui, l'expérimentation ne peut pas être menée à bien sans cet argent. Pour l'année 2024, l'objectif était d'essaimer, de faire seize paniers solidaires sur huit AMAP. Mais cela n'est pas possible. Comme Hélène Landais nous l'a confié, cette année, seul un monsieur continue à bénéficier des paniers solidaires et l'AMAP du Pichou prend

sur elle pour ne pas « faire capoter l'expérimentation ». Cependant, il est impossible à ce jour de dire si l'expérimentation pourra être une réussite. En tout cas, pour le moment, elle a dû revoir ses objectifs à la baisse.

B. Les freins sociaux et/ou culturels

Certes, les projets connaissent des difficultés financières qui ne sont pas de leur ressort, mais ils se confrontent aussi à des difficultés d'ordre social et culturel, qui rendent difficile leur bon fonctionnement.

1. La difficulté de l'hétérogénéité du public

La première difficulté d'ordre social évoquée en entretien est celle de répondre aux besoins d'un public mixte. Le public de ces initiatives se ressemble dans le sens où il n'a pas les moyens financiers d'accéder à une alimentation durable et choisie, cependant il est très hétérogène sur beaucoup d'autres points. Des étudiants précaires, des familles précaires ou des personnes âgées précaires n'ont pas les mêmes besoins. Quand nous avons le souci de travailler « avec mais pas pour », nous nous confrontons à des demandes différentes et il est difficile de répondre à toutes. Aurélie Furstlig l'exprime ainsi : « il y a plein de fonctionnements en fonction des publics, le problème est d'arriver à combiner tous les publics. C'est le cas étudiantin qui reste aussi une question ». Il y a donc des publics qui sont plus ou moins mis de côté, au profit d'autres. Le problème que pose cette démarche de « faire avec », c'est que nous ne pouvons pas, dans un projet à l'échelle du dispositif P.A.N.I.E.R.S., faire du cas par cas. Alors que dans des initiatives de petite taille, comme l'expérimentation des AMAP en Lorraine, il est plus simple de répondre aux besoins de chacun en faisant du cas par cas.

2. Carences en connaissance sur les produits locaux

Par ailleurs, les structures se confrontent toutes à un problème qu'elles tentent de résorber, celui de la méconnaissance autour de certains produits, souvent des légumes, qui peut effrayer l'utilisateur des paniers solidaires. Les individus se retrouvent face à des denrées brutes, souvent peu connues, et ils ne savent pas quoi en faire, comment les cuisiner. D'ailleurs, ce n'est pas le cas uniquement des usagers de paniers solidaires, mais aussi des AMAPiens. Cependant, l'AMAPien étant pleinement intégré dans le groupe, il aura plus de facilité à demander de l'aide pour cuisiner les produits qu'il ne connaît pas. Les structures axent leurs ateliers sur la cuisine pour tenter de résoudre ce problème, mais c'est une démarche qui prend du temps, encore aujourd'hui.

« Des AMAP qui faisaient des dons de paniers, par exemple en épiceries solidaires, ils venaient chaque semaine, revenaient la semaine d'après et ils se rendaient compte qu'il y avait une catégorie de légumes qui n'a pas été touchée. Mais le légume en question tu l'as jamais vu, tu ne sais pas ce que c'est donc comment tu le cuisine ? La bonne blague. Le poireau et la patate partiront toujours. [...] Il faut se mettre à la place d'une personne qui ne connaît pas tous les légumes. Il y a aussi eu pas mal de foyers, de personnes très motivées et bam, problème, une fois sur deux ils oublient de venir, où à un moment on les voit plus. Des fois, les gens expriment un « j'ai envie de » et disparaissent après. » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*)

Beaucoup des usagers essayent et ne reviennent pas, nous ne savons pas forcément pourquoi mais certains d'entre eux se disent que ce système n'est pas pour eux, car ils ne le connaissent pas.

3. L'entre-soi : une bête noire

L'entre-soi AMAPien

Le dernier frein socio-culturel évoqué est un des plus importants et difficiles à résorber, puisqu'il concerne l'entre-soi. Comme nous l'avons vu dans l'état de l'art, mais aussi dans le premier chapitre, les adhérents des AMAP ont le même profil social. Nous avons même parlé de profils typiques au sens wébérien du terme. Le public des AMAP est donc homogène, avec des individus qui ont un capital social et culturel important, sensibles

aux thématiques environnementales et faisant partie de la classe moyenne supérieure (Mignot et al., 2022). Cette non-mixité témoigne d'un entre-soi important, puisque ce concept « désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques communes », avec l'idée d'une « exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres ». Deux types d'entre-soi existent : celui revendiqué au nom de la supériorité d'un groupe et, à l'inverse, celui qui peut être le fait de groupes dominés, opprimés (Tissot, 2014).

Hélène Landais nous explique que dans les AMAP, l'entre-soi « bobo²⁰ » domine et que « ça demande un gros travail en amont avant de pouvoir se mélanger avec un public [comme celui-ci] ». Elle ajoute que « ce qui [est] difficile, [ce n'est] pas aux personnes d'aller vers l'AMAP, mais c'est à l'AMAP d'aller vers [les individus précaires] ». D'une part, l'entre-soi AMAPien peut effrayer, mais surtout il est porteur de représentations difficiles à déconstruire sur ce qu'est la précarité. « Pour eux, une personne en difficulté, ce sont les grands marginaux, des délinquants ». L'idée même d'intégrer des individus « accidentés de la vie » est compliquée pour certains AMAPiens, qui ne veulent pas se mélanger par peur, mais aussi parce que cela reviendrait à faire entrer des individus, à l'origine dominés dans la société, dans un groupe d'individus dominants (Marx Karl, 1852). De plus, ils craignent que les aidés profitent de ces dispositifs sans gratitude et qu'il serait important qu'ils donnent quelque chose en contrepartie, du temps de travail dans les champs avec les producteurs par exemple. Hélène Landais explique donc devoir s'efforcer de prendre des situations en miroir, demander aux personnes réfractaires de se mettre à la place de ces individus, d'imaginer qu'eux-mêmes, à un moment donné, perdent leur emploi, leur conjoint et se retrouvent à ne plus pouvoir acheter les paniers. Parfois, cette démarche fonctionne et les personnes comprennent que si cela leur arrivait, ils aimeraient que nous leur viennions en aide, mais les représentations restent quelque chose de difficile à changer et sont un vrai frein socio-culturel (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*).

« Ces personnes-là disaient que si on permettait à ces gens-là de venir au sein de l'AMAP, il fallait qu'ils donnent quelque chose en retour, est-ce qu'ils

²⁰ « Bobo » est l'abréviation de « bourgeois bohème », selon Le Larousse ce terme désigne « une personne plutôt jeune, aisée et cultivée, affichant son anticonformisme ».

étaient prêts à récolter, à aider etc. Et c'est là où je leur disais, 's'il vous arrive un problème de santé, enfin en répertoriant tous les problèmes qu'il peut y avoir dans une vie, que tu prévois pas [...] est-ce que tu aimerais qu'on te dise on te permet d'aller à l'AMAP, mais tu vas trimer dans les champs pour nous rendre la pareille. Et là les gens, ça leur fait tilt, ils se disent 'ouais non', on aimerait juste qu'on dise rien de toi, que tu sois anonyme et que tu puisses avoir un panier. Donc un des principes fondamentaux c'est qu'il n'y ait pas cette violence du don et du contre don.» (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*)

De plus, les classes dominantes pensent souvent savoir ce qui est bon ou non pour les plus précaires qu'elles. C'est notamment ce que j'ai remarqué lors de mon observation de l'assemblée générale de l'AMAP du Quercitain. En réalité, l'observation a commencé avant le début de la réunion. Je suis arrivée dans le hall d'entrée et directement ma présence a interrogé. Je me suis donc présentée et j'ai expliqué ma présence ici par mon sujet de mémoire. Directement, une femme m'a montré son désaccord avec les dispositifs de paniers solidaires en AMAP, sous prétexte que « l'alimentation biologique, ce n'est pas pour les pauvres ». Ici, nous remarquons bien que l'individu dominant a des représentations biaisées des besoins et envies des classes populaires, étant donné que des dispositifs comme P.A.N.I.E.R.S. semblent concluants, d'où l'importance de « faire avec et pas pour » (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*).

Enfin, ces soucis de représentations et d'entre-soi peuvent conduire à de la stigmatisation, ce qui constitue un frein socio-culturel majeur au bon développement d'une initiative solidaire. Quand les AMAPiens sont réticents à l'arrivée d'individus précaires, ces derniers peuvent se retrouver dans une situation désagréable, en étant pointés du doigt.

Est-ce que l'accueil a été fait pour que la personne se sente accueillie, pas stigmatisée, si tu prends un coup de stigmatisation dans les dents, on n'a pas envie de revenir. [...] Mais on voit et on sent que de pouvoir collaborer avec des structures de relais c'est très important. Nous on bosse avec les AMAP, sur un sujet, qui n'est pas un petit sujet, de l'accueil et de l'intégration dans le groupe. Car il y a des cas où l'accueil est stigmatisant, ils vont arriver pour qu'on les aide et ensuite on va encore leur dire 'bouh, t'es pauvre' ». (*Entretien avec Aurélie Furstlig, 22/03/2024*)

La stigmatisation, ici, est encore une forme de violence symbolique (Bourdieu, 1980). Erving Goffman définit la stigmatisation par le prisme de la sociologie interactionniste. En

effet, pour le stigmaté, c'est le discrédit de l'identité sociale d'un individu lors d'une interaction, ce qui impacte la position des stigmatisés dans la sphère sociale. Le porteur de stigmaté(s) peut se sentir et être rejeté (Goffman Erving, 1975). Ceci peut donc être un facteur explicatif du fait que certains individus essaient de rentrer dans le dispositif, viennent une fois et ne donnent plus de nouvelles par la suite.

L'entre-soi précaire

Pour conclure sur les freins socio-culturels et l'entre-soi, une des enquêtées a insisté sur l'importance et la difficulté de ne pas, à travers ces dispositifs, créer un entre-soi précaire. En effet, organiser des ateliers de cuisine, des moments de sensibilisation à l'alimentation durable est important, mais il faut veiller à l'hétérogénéité des publics. L'important est de centrer le projet sur l'inclusion des individus aux structures existantes et non pas créer des structures où se retrouvent exclusivement les classes populaires. Sinon nous créons un entre-soi précaire. L'objectif d'aider à l'accès à une alimentation durable est rempli, mais celui de créer du lien social avec des individus éloignés socialement les uns des autres, pour créer une dynamique d'échange de savoirs et de valeurs, ne peut pas être pleinement satisfaisant. Hélène Landais parle d'une initiative mise en place sur son territoire :

« Ils apprennent à cuisiner les surplus de produits frais de la banque alimentaire. Donc c'est bien, sauf que c'est dans un endroit pas neutre, la MDS [Maison Départementale des solidarités], c'est un public qui est de l'entre-soi, des gens en difficulté. Alors certes, ils apprennent, ils mangent ensemble, ils créent du lien et se rencontrent. Mais il y a très peu d'ouverture. Voilà, après à la limite, s'ils invitaient les travailleurs sociaux avec eux, s'il y avait cette ouverture en dehors de l'institution, pour essaimer leur expérience. » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*).

C. Freins organisationnels et institutionnels

Enfin, nous allons passer à la dernière catégorie de freins rencontrés dans les différents projets : les difficultés organisationnelles et institutionnelles.

1. Le turnover institutionnel trop récurrent

D'abord, l'un des plus gros freins pour les dispositifs qui englobent plusieurs structures, c'est le turnover institutionnel, qui exprime le renouvellement de l'effectif au sein d'une entreprise ou d'une société. Dans le cas du dispositif P.A.N.I.E.R.S, c'est une difficulté récurrente sur laquelle les structures porteuses n'ont pas de contrôle. Ce turnover se traduit par le départ, au sein d'une structure partenaire, de la personne référente du projet. Cela demande à Bio en Hauts-de-France et au Réseau des AMAP Hauts-de-France de l'énergie pour former une nouvelle personne afin de continuer l'action. Cependant, ce temps de formation marque un ralentissement, voire un arrêt momentané de l'initiative.

« Dans un centre social il y a une personne référente du projet, si cette personne quitte ces fonctions ça redemande de l'énergie de notre côté pour former la personne qui la remplace, pour continuer l'action et des fois, le changement quand ça repose sur une seule personne, souvent ça remet le projet en question dans la structure, ou alors ça prend du temps pour redémarrer. Souvent ça marque un coup d'arrêt ou un ralentissement. C'est une difficulté car dans les structures, le turnover est assez récurrent, malheureusement, mais c'est la réalité de ces structures-là ». *(Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024)*

2. Combiner ensemble, mais avec des fonctionnements différents

Par ailleurs, le fait de construire un projet avec plusieurs structures est une force, car cela donne une forme de légitimité institutionnelle. Cependant, cela demande aussi de faire des concessions et de collaborer malgré des fonctionnements parfois très différents. C'est notamment le cas de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE, qui ont encore du mal à se rencontrer sur des actions communes, puisqu'elles n'ont pas les mêmes lieux de livraison, les mêmes horaires, les mêmes producteurs. Cela demande une organisation importante et donc du temps. Le fait que cette initiative soit portée par des bénévoles ne facilite pas les choses. En effet, mutualiser ces actions représente une activité chronophage.

« En inter-AMAP avec l'AMAP'ZULE ça reste compliqué, on n'a pas les mêmes fonctionnements, on n'a pas les mêmes nombres de distributions, pas forcément les mêmes producteurs, le fonctionnement interne n'est pas le même.

C'est Sylvie Mas qui gère beaucoup. On n'a pas réussi à se rencontrer sur des actions communes. Tu vois l'AMAP du pichou à fait l'opération pour faire son panier soit même, s'est peut-être une action qu'on aurait dû mutualiser avec l'AMAP'ZULE. » (*Entretien avec Hélène Landais, 03/04/2024*)

C'est le même problème lorsqu'ils délèguent à des structures partenaires. Ils n'ont plus tout à fait la mainmise sur ce qui se passe, ce qui peut conduire à certains soucis, comme par exemple des problèmes d'accueil qui engendrent de la stigmatisation (comme vu précédemment), ou encore des problèmes pratiques lorsque certains producteurs ne sont pas en capacité de livrer et qu'il faut donc payer un prestataire pour le faire (ce qui rajoute des frais).

« Après, parfois la logistique peut être un frein aussi, c'est par exemple où sur un territoire les producteurs ne sont pas en capacité de livrer et bah c'est 'qui peut le faire ? Et dans quelles conditions'. Parfois, ça engendre un surcout dans le projet, car il faut payer cette prestation. » (*Entretien avec Daphné Delcroix, 29/03/2024*)

3. Le système de panier : une contrainte en elle-même

Enfin, l'enquête démontre que le système de paniers à aller récupérer est une contrainte en elle-même. C'est en tout cas le discours que tiennent Sylvie Mas et Isabelle Courdeau. Elles expliquent que les usagers de paniers solidaires sont des personnes ayant des difficultés d'ordres différents et que parfois ils ne souhaitent pas se rajouter des contraintes, telles que le retrait d'un panier dont ils ne choisissent pas vraiment le contenu, à une date et une heure précise. De plus, ces initiatives sont des engagements à l'année et certaines personnes ne peuvent pas toujours se rendre disponibles. Il faut donc trouver des personnes pour récupérer leur panier, ce qui est compliqué quand nous arrivons dans une structure que nous ne connaissons pas.

« Ça, ça peut être contraignant, les légumes poussent toutes l'année, il y a des œufs toute l'année, donc c'est contraignant, il faut être là toutes les semaines. Donc si vous n'êtes pas là, il faut trouver quelqu'un pour prendre votre panier. » (*Entretien avec Isabelle Courdeau, 11/04/2024*)

S'engager à l'année, pour une personne qui n'a pas de stabilité dans d'autres domaines, peut être effrayant et donc conduire à un arrêt de la participation au projet. D'ailleurs, une autre difficulté qui ne rentre dans aucune case est celle de l'arrêt de la participation d'un individu, car les causes peuvent être multifactorielles et restent inexplicables, puisque les liens avec l'individu sont rompus.

Pour conclure, malgré des retours globalement positifs de la part des porteurs de projet, il est évident que certaines difficultés persistent. Certains de ces freins nécessitent du temps pour être surmontés, tandis que d'autres, en tant qu'externalités négatives, semblent difficiles à résorber. Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. semble toutefois bien fonctionner, avec des résultats satisfaisants et en progression en termes de paniers distribués. Cette croissance indique une efficacité accrue du dispositif dans la lutte contre la précarité alimentaire. Cependant, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la logistique et la pérennisation du financement. En ce qui concerne les paniers solidaires de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE, l'expérimentation reste fragile, principalement en raison de difficultés financières. Ces difficultés soulignent la nécessité de trouver des modèles économiques viables et de nouveaux partenaires pour garantir la durabilité de ces initiatives. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, mais les premiers retours indiquent que certains ajustements sont nécessaires pour stabiliser et renforcer ces projets. Enfin, le projet de l'AMAP du Quercitain est encore en phase de réflexion. Pourtant les porteurs de l'initiative semblent avoir pris conscience des principales difficultés à surmonter, notamment celles liées à l'engagement communautaire et au financement initial. En résumé, bien que des progrès significatifs aient été réalisés, il est crucial de continuer à travailler sur les obstacles identifiés et à renforcer les structures de soutien pour ces initiatives. La collaboration entre les différents acteurs et la recherche de solutions innovantes seront essentielles pour assurer la pérennité et l'efficacité de ces dispositifs solidaires.

Conclusion

Réponses à la problématique et aux hypothèses

Notre question de départ était de savoir ce qui était mis en œuvre au sein d'associations socialement situées pour modifier les comportements et les pratiques alimentaires d'individus socialement éloignés, et les intégrer à un cercle de pratiques relativement fermé où règne un fort entre-soi. Nous avons supposé que les actions mises en place dans ces associations sont probablement le fait d'individus socialement situés et partageant des caractéristiques socio-économiques. De plus, nous sommes partis du postulat qu'ils avaient tous une sensibilité pour les problématiques d'ordre social, qu'ils travaillent peut-être même dans ce domaine, voire qu'ils avaient déjà eu recours à l'aide alimentaire eux-mêmes. Leur engagement dans ce type d'action serait aussi le fruit d'un intérêt important pour les questions d'ordre écologique et alimentaire. Nous avons aussi imaginé que les projets de ces structures étaient sensiblement différents des dispositifs d'aide alimentaire d'urgence préexistants, de par leur mode d'actions, qui ne se limiterait pas uniquement à la distribution de denrées, et le public ciblé.

Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous nous sommes concentrés sur trois projets : un en réflexion dans l'AMAP du Quercitain ; une expérimentation sur l'AMAP du Pichou et l'AMAP'ZULE ; et un dispositif régional à l'échelle de la région Hauts-de-France, le dispositif P.A.N.I.E.R.S. Cette enquête nous a permis de comprendre que les individus répondaient effectivement à des caractéristiques socio-économiques et culturelles semblables, qui les poussaient à agir en ce sens, mais que le contexte était aussi un élément important à prendre en compte. De plus, cette enquête nous a permis de démontrer que ces dispositifs d'aide sont à la frontière entre agriculture et alimentation, et que les valeurs écologiques sont centrales à ces projets, ce qui les distingue de l'aide alimentaire d'urgence déjà établie.

Premièrement, cette démonstration est passée par une sociologie des acteurs principaux et porteurs de ces projets solidaires alimentaires, qui nous a révélé des ressemblances flagrantes entre eux, malgré leurs différences d'âge et de sexe. Nous avons

donc établi un profil type de ces individus. Plusieurs d'entre eux ont été socialisés à la vie agricole, par des membres de leur famille ou par leur conjoint. De plus, tous partagent des valeurs d'ordre écologique et solidaire, qui se reflètent dans leurs assiettes et leurs engagements associatifs. Ils ont tous la même vision de ce qu'est une alimentation de « qualité ». Ce sont des individus réfléchis, qui œuvrent de manière altruiste dans leur structure, mais qui trouvent tout de même des intérêts personnels à leur engagement. Cet engagement s'explique d'ailleurs par leur statut scolaire plutôt élevé, traduisant un capital culturel institutionnalisé important. Cette sociologie des acteurs porteurs de projets solidaires alimentaires insiste aussi sur leur appartenance commune à une classe sociale, la classe moyenne. Quand ils étaient encore tous en activité, ils correspondaient surtout à deux catégories socioprofessionnelles : les cadres et les professions intermédiaires. Cette typification des acteurs de ce genre de projets nous permet de comprendre le sens que les enquêtés donnent à leurs expériences vécues et à leurs engagements dans la cause de l'accessibilité alimentaire.

Mais cette étude nous a aussi permis de nous rendre compte que le contexte ambiant était un levier important à prendre en compte pour expliquer le développement de ces actions. Les entretiens nous ont donc permis d'avoir un nouvel angle de recherche. Ces projets et réflexions sont en réalité le fait d'individus socialement situés mais aussi d'un ou plusieurs contextes particuliers. Un contexte global est d'abord à prendre en compte – l'avènement de la consommation de masse, qui a transformé et industrialisé le système agroalimentaire. Ce nouveau système a radicalement changé les modes de production agricoles et les modes de consommation. Les résultats de ce système sont concluants en termes de rendements, mais ne sont pas satisfaisants en ce qui concerne leurs impacts environnementaux et humains – en termes d'inégalité et de santé. L'agrobusiness a engendré une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre, une multiplication des maladies liées à la malnutrition et une augmentation des inégalités. De plus, la pandémie de Covid-19 a renforcé ces inégalités et cette pauvreté préexistante, engendrant l'arrivée de nouveaux publics usagers de l'aide alimentaire d'urgence. Par effet d'entraînement, les associations responsables de l'aide alimentaire d'urgence se sont retrouvées surchargées et sans grandes solutions. Dans un souci de lutte contre ce système

agroalimentaire industriel et de justice sociale, certains individus ont voulu impulser une nouvelle dynamique d'aide alimentaire plus vertueuse. Leurs objectifs étaient de transformer, de renverser ce système alimentaire, en prenant un rôle d'entrepreneurs institutionnels et en mettant en avant des valeurs justes et écologiques. Par ailleurs, nous nous rendons compte que cela fut aussi possible grâce à la mise à l'agenda politique récente des questions alimentaires. En effet, les instances publiques, dont le gouvernement est le premier acteur, ont mis en place de nouvelles politiques agricoles et alimentaires, telles que le PNA et les PAT. Ces projets visent à soutenir les structures qui favorisent un accès à une alimentation durable et choisie pour le plus grand nombre.

Enfin, ce mémoire nous a permis de démontrer la réalité de ces projets, leur mise en place, les actions organisées, mais aussi les difficultés auxquelles ils se confrontent, en revenant d'abord sur chaque initiative de manière indépendante. Nous avons d'abord remarqué les différences d'échelle qu'il y avait entre les projets : deux sont à une petite échelle locale, c'est-à-dire concentrée sur une ou deux AMAP, et il y en a un régional, qui s'étend sur tout le nord. Cette analyse détaillée nous a aussi montré que les dispositifs ne reposent pas uniquement sur la distribution de denrées et se concentrent sur quatre types d'accessibilité : économique, pratique ou géographique, sociale et culturelle, et citoyenne. Définir ces accessibilités permet de prendre en compte tout ce qui pourrait constituer un frein pour les usagers de paniers solidaires et de mettre en place des actions visant à éliminer ces difficultés. Les résultats du point de vue des acteurs sont positifs. Mon analyse montre, en effet, que le dispositif P.A.N.I.E.R.S est bien implanté et fonctionne plutôt bien. Cependant, il me paraît compliqué de dire que l'expérimentation de l'AMAP du Pichou et de l'AMAP'ZULE est une réussite, puisque les retours sont mitigés et surtout nous n'avons pas le recul nécessaire pour en tirer des conclusions sur l'efficacité. De plus, dans tous les projets étudiés, certains freins sont difficiles à lever, voire impossibles car certains ne relèvent même pas des associations. En effet, il est difficile de pérenniser les financements, les associations se confrontent à des freins socio-culturels importants et paralysants, tels que l'entre-soi et la stigmatisation, et l'organisation avec des structures tierces peut poser problème. L'enquête montre bien que la transmission de normes et de valeurs alimentaires

prend du temps, de l'énergie et de l'argent et que toutes les activités ne sont pas efficaces immédiatement.

Finalement, ce qui est mis en œuvre dans des associations socialement situées pour modifier les pratiques alimentaires d'individus socialement éloignés et les intégrer à un cercle de pratiques relativement fermé où règne un fort entre-soi, ce sont des distributions de denrées alimentaires brutes, accompagnées d'ateliers cuisine, d'activités socio-culturelles et informatives autour des questions de l'alimentation durable et choisie. Tout cela est le fait d'entrepreneurs institutionnels et en réponse à un contexte/système particulier.

Limites et poursuites

La première limite que nous pouvons souligner concerne le terrain de recherche. En effet, seulement six entretiens ont été réalisés, et ce uniquement avec des porteurs de projets. Il aurait peut-être été judicieux et plus rigoureux de faire davantage d'entretiens, y compris avec des usagers de paniers solidaires pour recueillir leurs retours sur ces dispositifs. En outre, mon mémoire se base sur six entretiens mais trois sont beaucoup plus utilisés que les autres. De plus, le travail qualitatif aurait pu se mêler davantage avec des méthodes quantitatives, en réalisant par exemple un questionnaire de satisfaction auprès des usagers. Par ailleurs, en me concentrant uniquement sur les porteurs de projet et non sur l'ensemble des AMAPiens, je ne dresse pas un profil représentatif de ce qui se passe au sein des associations et je me base uniquement sur le discours des enquêtés à leur sujet. Toujours en ce qui concerne les enquêtés, un des manques de ce mémoire est de ne pas avoir pu recueillir la parole des trois structures du dispositif P.A.N.I.E.R.S, et donc de ne pas avoir échangé avec un membre des Jardins de Cocagne référent du projet.

Enfin, il me paraît important de rappeler que ma consommation alimentaire est proche de celle de mes enquêtés, et que ma représentation de ce qu'est une alimentation de qualité est semblable à la leur. En effet, j'ai grandi dans une famille où l'écologie est une valeur très prégnante. Ma socialisation m'a conduit à consommer des produits en partie

locaux, biologiques et venant d'AMAP. Je suis donc idéologiquement proche de mon sujet. Cette proximité peut être une limite dans le sens où il m'a été nécessaire de prendre de la distance et du recul avec mon objet d'étude pour tenter de conserver une neutralité axiologique et d'analyser au mieux mon terrain, mais cela reste une tâche difficile.

Pour ouvrir le sujet, il me paraît important de revenir sur l'observation que j'ai réalisée à l'AG de l'AMAP du Quercitain, où il y avait des adhérents de l'AMAP mais aussi des producteurs. Ce qui m'a interpellé, c'est une phrase d'un des producteurs, présent depuis seulement un an, qui a exprimé sa joie de pouvoir nourrir des personnes qu'il rencontrait et avec lesquelles il échangeait. Il a ajouté qu'il aimait associer sa production à des visages. Cela montre que les agriculteurs aussi sont affectés par le système agroalimentaire industrialisé, qui rompt le lien direct avec leurs consommateurs. Pourtant, beaucoup sont encore prisonniers de ce système et n'arrivent pas à en sortir. Il m'intéresserait donc de poursuivre mes recherches dans ce sens, tout en sachant que Bio en Hauts-de-France accompagne certains agriculteurs dans la transition vers une agriculture juste et biologique

Bibliographie :

Ouvrages :

- Barthélémy, M. (1994). *Les associations dans la société Française : Un état des lieux* (Vol. 1). Les Cahiers du CEVIPOF.
- Bourdieu, P. (1979a). *La Distinction*, Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Les Éditions de Minuit.
- Bricas, N., Conaré, D., & Walser, M. (2021). « Chapitre 5 : L'industrialisation de l'offre alimentaire ». In *Une écologie de l'alimentation*. Quae.
- Cardon, P., Depecker, T., Plessz, M. (2023). *Sociologie de l'alimentation*, Armand Colin.
- Chessel, M.-E. (2012). « II. Au XXe siècle : Vers la société de consommation contemporaine ». In *Histoire de la Consommation*, La Découverte, p.23-44.
- Darmon, M. (2016). *La Socialisation* (3ème). Armand Colin.
- Dimaggio, P. (1988). « Interest and agency in institutional theory ». In, *Research on Institutional Patterns*. L. G. Zucker (Éd.)
- Durkheim, E. (1922), *Éducation et Sociologie*, Presses Universitaires de France, (réédition 1993)
- Durkheim, E. (1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Félix Alcan
- Ferrand-Bechmann, D. (1992). *Bénévolat et solidarité / Dan Ferrand-Bechmann*. Syros-Alternatives.
- Ferrand-Bechmann, D. (2000). *Le métier de bénévole*. Anthropos.
- Goffman Erving. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit.
- Halbwachs, M. (1912). *La classe ouvrière et les niveaux de vie : Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Librairie Félix Alcan.

- Jézégou, A. (2022). « Agentivité ». In *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, De Boeck Supérieur, p.41-44
- Martin, S. (2015). « 7.9. L'impact environnemental de l'alimentation ». In C. Esnouf, J. Fioramonti, & B. Laurieux (Éds.), *L'alimentation à découvert*. CNRS Éditions. p. 260-261
- Marx Karl. (1852). *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. Flammarion.
- Rastoin, J.-L., & Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial : Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Editions Quae.
- Weber, M. (1904). « Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politiques sociales ». In *Essais sur la théorie de la science*. Librairie Plon

Articles académiques :

- Baudry, J., Rebouillat, P., & Kesse-Guyot, E. (2021). « Produits d'origine végétale, pesticides et contaminants dans l'alimentation : Quel rôle de l'agriculture biologique ? » *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, n°56, p.368-376.
- Bourdieu, P. (1979b). « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°30, 3-6.
- Comby, J.-B., & Malier, H. (2023). « Donner aux classes populaires les moyens de leurs écologies ». *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n°77, p.28-31.
- De Saint Pol, T. (2017). « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales ». *L'Année sociologique*, n°67, p.11-22
- Glineur, C., Lahaye, W., & Carton, T. (2023). « Nouveaux visages de la précarité & inégalités grandissantes ». *L'Observatoire*, n°114, p.3 à 59
- Guénée, L., Méner, E. L., & Macchi, O. (2021). « Nourrir les « nouveaux » pauvres. Une enquête de terrain dans des services d'aide alimentaire parisiens au temps du premier confinement ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°41, p. 187-206

- Martuccelli, D. (2005). « Rapport groupal et lien social: Les transformations contemporaines ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n°45, p.137-149.
- Mignot, C., Molines, N., Madaboyko-Fintobakila, A., Lebeaupin, V., & Emery, J. (2022). « Les AMAP, un réseau de proximité solidaire et inclusif? Le cas des Hauts-de-France (HDF) ». *Norois*, n°263, p.73-93.
- Pietromonaco, P. R., & Overall, N. C. (2022). « Implications of social isolation, separation, and loss during the COVID-19 pandemic for couples' relationships ». *Current Opinion in Psychology*, n°43, p.189-194.
- Régnier, F., & Masullo, A. (2009). « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale ». *Revue française de sociologie*, n°50, p.747-773.
- Roudet, B. (2000). « L'évolution de l'appartenance associative des jeunes ». *Agora débats/jeunesses*, n°20, p.103-113.
- Tissot, S. (2014). « Entre soi et les autres ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°204, p.4-9.
- Van Der Werf, H. M. G. (1997). « Evaluer l'impact des pesticides sur l'environnement ». *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°31, p.5-22.

Littérature grise :

- Bonzi, B., Alphandéry, M., Chevassus, G., Guillemain, E., Jacques, M., Pelloux-Prayer, B., Regulski, C., & Vanhees, M. (2023). *Guide. Agir en AMAP, pour un accès de toutes et tous à une alimentation durable et choisie.*

Sources audio-visuelle :

- Lafay, Q. (Producteur), Aide alimentaire : État d'urgence. (2023, mars 4). In *Les Matins du Samedi*. France Culture
- Image libre de droit publié par Peter Kraayvanger sur *Pixabay*. (Première de couverture). <https://pixabay.com/fr/photos/art-photo-nature-morte-la-peinture-342113/>

Sources Primaires

Entretiens et Observation

- *Entretien avec Aurélie Furstlig*, réalisé le 22 mars 2024 à Lens
- *Entretien avec Daphné Delcroix*, réalisé le 29 mars 2024 à Phalempin
- *Entretien avec Isabelle Courdeau*, réalisé le 11 avril 2024 à Lille
- *Entretien avec Hélène Landais*, réalisé le 3 avril 2024 à Lille (visioconférence)
- *Entretien avec Harold Lutin*, réalisé le 29 avril 2024 à Lille (appel)
- *Entretien avec Sylvie Mas*, réalisé le 22 mars 2024 à Lille (visioconférence)
- *Observation de l'AG de l'AMAP du Quercitain*, réalisée le 15 mars 2024 à Le Quesnoy

Etudes, Statistiques, Enquêtes

- Costemalle, V., Gaini, M., Hazo, J.-B., & Naouri, D. (2021). « En quatre vagues, l'épidémie de Covid-19 a causé 116 000 décès et lourdement affecté le système de soins » *INSEE* *références*.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432509?sommaire=5435421>
- INSEE. (2016). « Taux d'adhésion aux associations selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016 ». <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2406371>
- Maxime Gauthier, (2023), « Part des Français pensant que le prix des produits bio est trop élevé entre 1998 et 2021 », *Statista*,
<https://fr.statista.com/statistiques/1310189/produit-bio-trop-cher-france/>
- Maxime Gauthier, (2022), « Ensemble de raisons freinant les Français à consommer des produits biologiques en 2020 », *Statista*,
<https://fr.statista.com/statistiques/483797/freins-consommation-produits-biologiques->
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, (2022, mai 5), « Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ? ». <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>

- Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, (2024, mai 13), « Gaspillage alimentaire ». <https://www.ecologie.gouv.fr/gaspillage-alimentaire>
- Ministère du travail, de la santé et des solidarités, (2023, février 28), « Programme Mieux manger pour tous ! ». <https://solidarites.gouv.fr/programme-mieux-manger-pour-tous>
- Organisation Mondiale de la Santé, (2022, juillet), « D’après un rapport de l’ONU, la faim dans le monde progresse et pourrait avoir touché jusqu’à 828 millions de personnes en 2021 ». <https://www.who.int/fr/news/item/06-07-2022-un-report--global-hunger-numbers-rose-to-as-many-as-828-million-in-2021>
- Organisation Mondiale de la Santé, (2024, 1 mars), « Obésité et surpoids ». <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/obesity-and-overweight#:~:text=En%202022%2C%20%2C5%20milliards%20d'adultes%20de%2018,o%C3%B9%20elle%20%C3%A9tait%20de%2025%20%25>

Archives :

- AMAP du Pichou, Auteur(s) Anonyme(s) (2021). *Paniers partagés. Recherche-Action, Initiative de l'AMAP du Pichou à Amance*. Archive Privée, Paniers partagés de l'AMAP du Pichou.
- Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais, Auteur(s) Anonyme(s) (2011). *Comment rendre plus accessibles les AMAP ?*. Recueil d'expériences 2011. https://www.amap-hdf.org/wp-content/uploads/2019/02/Comment_rendre_plus_accessibles_les_AMAP_-_Reseau_AMAP_59-62_-_2011.pdf
- Miramap, Auteurs Anonymes (2014). *Charte des AMAP. Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*. https://amapartage.fr/images/imagesCK/files/ressources/cont3/f4_charte-des-amap-mars-2014.pdf

Annexes :

Annexe n°1 : Guide d'entretien

Propos introductif

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je vais vous donner quelques précisions sur le déroulement de l'entretien. Comme vous le savez, je réalise des entretiens dans le cadre de mon mémoire de M1. Comme je vous l'ai indiqué, mon mémoire porte sur l'alimentation solidaire au sein des AMAP. Dans ce cadre, les seules personnes qui pourront être amenées à lire la transcription des entretiens sont mes enseignants de méthodologie / mon encadrante de mémoire. Vous pourrez également avoir accès à la transcription de l'entretien que nous allons réaliser, ainsi qu'au mémoire (versions électroniques), en me faisant la demande par courrier électronique, à l'adresse dont vous disposez. Durant l'entretien, vous pouvez ne pas répondre à une question si vous ne le souhaitez pas, ou me demander de reformuler une question qui ne serait pas claire. Est-ce que vous êtes d'accord avec ces modalités de fonctionnement ?

Thématiques	Questions
Présentation de la personne	Présentation : 1. Pouvez-vous me décrire brièvement votre parcours professionnel ?

<p>Et de la structure</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2. Pouvez-vous me parler de votre parcours au sein de la structure ? <ol style="list-style-type: none"> a. Quel est votre rôle au sein de la structure ? 3. Pouvez-vous me décrire vos modes d'approvisionnement ? Où allez-vous pour quels produits ? Et pour quelles raisons ? 4. Pouvez-vous me décrire ce que vous savez de l'histoire de la structure ? <ol style="list-style-type: none"> a. Depuis quand existe la structure ? b. Comment a-t-elle était créée ? Et dans quel but au départ ? c. Le but actuel est-il celui d'origine ? 5. Combien d'adhérents compte la structure ?
----------------------------------	--

	<p>6. Et combien compte-t-elle de producteurs ?</p>
<p>Réflexions autour du projet (ce qui a été imaginé)</p>	<p>7. Maintenant, pouvez-vous revenir rapidement sur l’histoire du projet solidaire ?</p> <p>a. Depuis quand ce discute la mise en place de ce projet solidaire ?</p> <p>b. Dans quel contexte le projet a-t-il été réfléchi ?</p> <p>c. Qui sont les porteurs du projet ?</p> <p>d. Depuis quand les paniers sont-ils mis en place ?</p> <p>e. Le projet est-il une réponse à un contexte politique particulier ?</p> <p>f. Quels étaient les objectifs de départ ?</p>

	<p>g. Qui étaient les bénéficiaires imaginés ?</p> <p>h. Combien de bénéficiaires étaient envisagés au départ ?</p> <p>i. Quelles connaissances pensiez-vous avoir des besoins des bénéficiaires ?</p> <p>j. Est-ce qu'il y avait un modèle, des initiatives existantes qui vous ont inspiré ?</p>
<p>Réalité du projet, sa mise en place et ses effets</p>	<p>1. Combien de foyers bénéficient des paniers solidaires ?</p> <p>2. Comment sont-ils choisis pour devenir bénéficiaires ? Sous quels critères ?</p> <p>3. Combien de temps sont-ils bénéficiaires ?</p>

	<ol style="list-style-type: none">4. Qui sont-ils ? Avaient-ils des liens avec les AMAPiens avant la mise en place du projet ? 5. Quel retour avez-vous ? Et par quel canal ? (paniers gâchés ? y a-t-il des filtres, des intermédiaires pour les retours ?) 6. Le projet est ambitieux : par rapport aux objectifs initiaux, sont-ils atteints ou non ? Quels sont les difficultés auxquels vous avez fait face dans la mise en place de ce projet solidaire ? 7. Etes-vous soutenus par d'autres organismes ? Privés ou publics ? Si oui, lesquels ? 8. De quelle manière vous soutiennent-ils ? Par des financements ? De la communication ? Ou autres ?
--	---

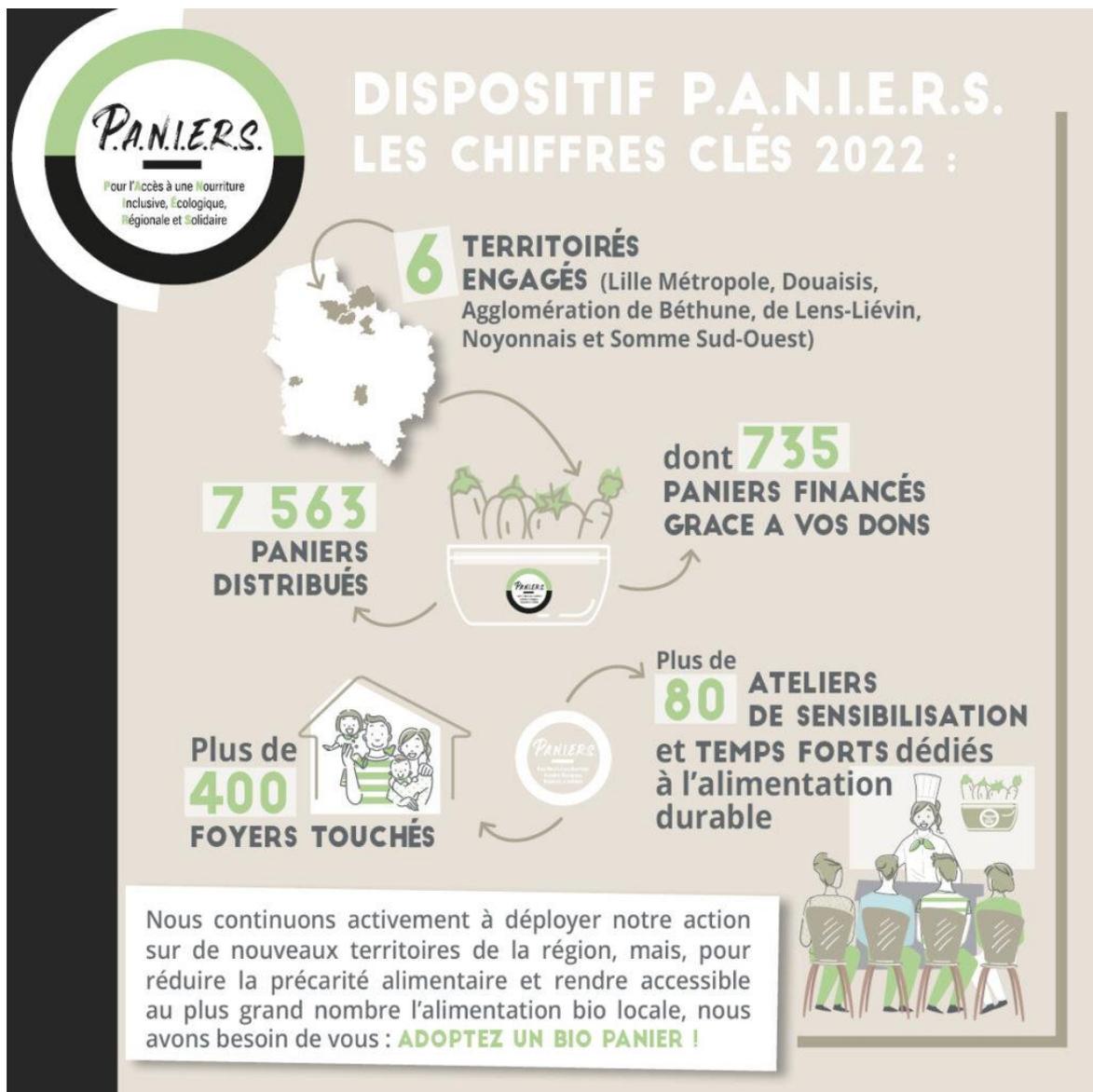
Annexe n°2 : Tableaux récapitulatif des entretiens

Prénom Nom (et date d'entretien)	Diplôme	Profession	Catégorie socio- professionnelle	Engagement associatif (alimentation)	Projet solidaire de rattachement
Hélène Landais 03/04/2024	Diplôme d'État d'assistante sociale	Assistante sociale	Profession intermédiaire	AMAP du Pichou	Paniers solidaires AMAP du Pichou et AMAP'ZULE
Isabelle Courdeau 11/04/2024	Diplôme d'État à la fonction d'animation + Concours de la fonction publique	Employée de la fonction publique territoriale	Profession intermédiaire	AMAP du Quercitain	Réflexion autour des paniers suspendus à l'AMAP du Quercitain
Daphné Delcroix	Master en	Chargée de projets Emploi		El'Cagette et	

29/03/2024	économie sociale et solidaire	et Alimentation chez Bio en Hauts-de-France	Cadre	Bio en Hauts-de-France	Dispositif P.A.N.I.E.R.S.
Sylvie Mas 22/03/2024	CAPES	Ancienne professeure des écoles + ancienne animatrice de séjours pour enfants de l'aide sociale à l'enfance	Retraitée, ancienne cadre et profession intermédiaire	AMAP'ZULE	Paniers solidaires AMAP du Pichou et AMAP'ZULE
Harold Lutin 29/04/2024	Diplôme d'ingénieur en agriculture, exploitation agricole et sciences apparentées	Conseiller de production chez Bio en Hauts-de-France + boulanger et agriculteur	Cadre et agriculteur	AMAP de l'Ecaillon	Ancien paniers solidaire à l'AMAP du Quercitain

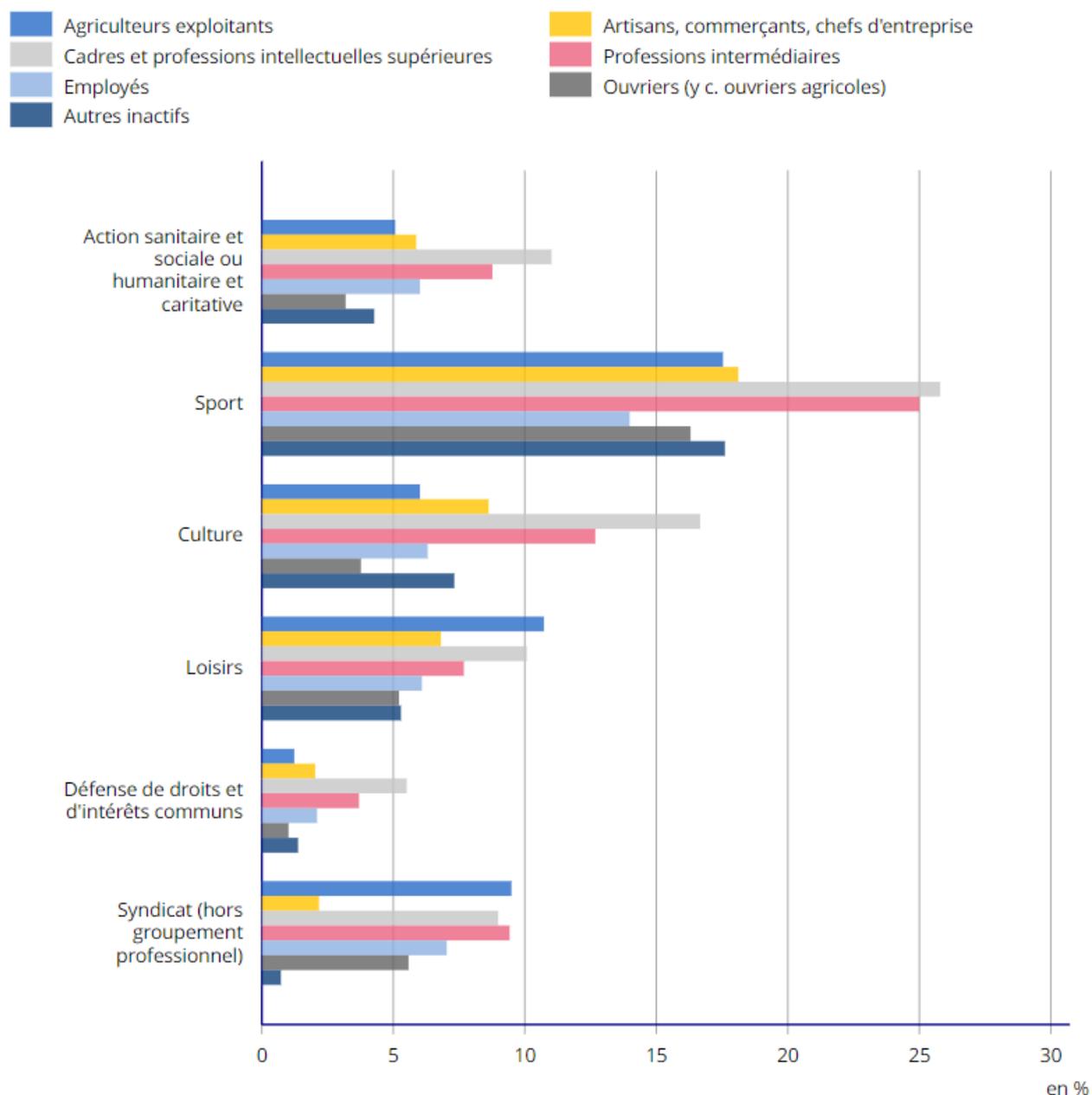
<p>Aurélie Furstlig</p> <p>22/03/2024</p>	<p>Master de droit social</p>	<p>Animatrice de développement au réseau AMAP en Hauts-de-France</p>	<p>Cadre</p>	<p>AMAP (dont on ne connaît pas le nom) et Réseau des AMAP en Hauts-de-France</p>	<p>Dispositif P.A.N.I.E.R.S.</p>
---	-------------------------------	--	--------------	---	----------------------------------

Annexe n° 3: image des chiffres de l'année 2022, pour le dispositif P.A.N.I.E.R.S.



Source : Tessa, « 7 563 paniers distribués en 2022 ... et ce n'est pas tout ! », P.A.N.I.E.R.S. (Site internet), 10 août 2023

Annexe n°4 : Graphique du taux d'adhésion aux associations selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016



Note : les retraités ont été classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires.

Source : Insee, dispositif SRCV-Silc.

Annexe n°5 : Compte-rendu d'observation de l'Assemblée Générale de l'AMAP du Quercitain

En m'intéressant aux projets solidaires développés en AMAP, une AMAPienne de l'AMAP du Pichou m'a transmis un recueil des expériences développées dans le Nord-Pas-de-Calais, dans lequel était présenté un ancien dispositif de paniers solidaires mis en place par l'AMAP du Quercitain. J'ai donc pris la décision de contacter cette structure pour savoir où en était le projet actuellement. Isabelle Courdeau m'a répondu et m'a proposé de venir pour observer leur AG, durant laquelle ils allaient débattre de la mise en place d'un nouveau projet solidaire sur l'alimentation durable. Cette observation n'était pas forcément essentielle à mon étude, mais c'était le moyen par lequel je pouvais avoir un accès relativement facile au terrain, en me présentant sur place et en demandant aux adhérents si certains étaient prêts à réaliser des entretiens avec moi.

Je me suis donc rendu à cette AG le 15 mars 2024, à 18h, au Centre Lowendal à Le Quesnoy. Dès mon arrivée dans le couloir du bâtiment, ma présence s'est tout de suite fait sentir puisque j'étais étrangère à l'AMAP. Tout de suite, on m'a questionnée sur ma présence, ce qui a directement ouvert le débat et m'a permis de récolter des matériaux au sujet de l'entre-soi et des représentations qu'ont certains AMAPiens sur les personnes précaires. Ensuite, la réunion a pu commencer. Le bilan général de l'AMAP de l'année 2023 a été présenté, ce qui n'avait pas forcément un intérêt majeur pour mon étude, hormis de connaître quelques détails sur la taille de l'AMAP, notamment le nombre de producteurs et d'adhérents.

Puis Isabelle Courdeau a pris la parole pour expliquer à tous les adhérents et producteurs présents son envie de collaborer avec l'association Les Sens du Goût pour mettre en place un système de paniers suspendus (se référer à l'introduction). C'est à ce moment-là que j'ai pu récolter du matériau sur les idées imaginées autour de cette potentielle initiative et voir à quel point ou non les autres adhérents étaient partants. Contrairement aux discussions que j'avais eues avec certains dans le couloir, tous avaient l'air convaincus. Ensuite, ce fut à mon tour d'intervenir pour me présenter à tous, surtout en insistant sur le fait que je recherchais des personnes avec qui m'entretenir à ce sujet, et

ce dans un délai assez court, puisque je m'étais donné jusqu'à mi-avril maximum pour réaliser mes entretiens. Cette intervention fut relativement fructueuse, puisque j'ai pu obtenir un entretien avec Isabelle Courdeau, qui s'est déroulé presque un mois plus tard, le 11 avril 2024. Mon objectif de départ était donc d'entrer sur le terrain par cette participation à l'AG et ce fut une réussite.

4^e de couverture du mémoire

Résumé du mémoire :

Penser l'alimentation par le prisme de l'écologie et de la justice sociale n'est pas à la portée de tous. La question du « bien manger », c'est-à-dire consommer des produits locaux et issus de l'agriculture biologique tout en rémunérant justement les producteurs, est une entreprise située qui appartient à une classe socio-économique et culturelle particulière. En d'autres termes, elle est le fait d'individus issus de la classe moyenne, souvent cadres ou professions intermédiaires, disposant d'un capital culturel institutionnalisé acquis par leur parcours scolaire et leurs diplômes, ainsi que des valeurs écologiques issues de leur socialisation, qui ont conduit à leur engagement associatif.

À l'ère de la consommation de masse et d'un système agroalimentaire industrialisé, on constate une hausse des maladies liées à la malnutrition et à l'utilisation de produits phytosanitaires, une accélération du dérèglement climatique et une augmentation du gaspillage alimentaire. De plus, la crise de la Covid-19 a révélé une nouvelle paupérisation, entraînant l'engorgement des associations d'aide alimentaire d'urgence, telles que la Croix-Rouge, les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire et bien d'autres encore.

Ces individus, dans une démarche individuelle, ont mis en place des initiatives solidaires pour partager un mode de consommation et des valeurs écologiques et solidaires. Ils deviennent ainsi des entrepreneurs institutionnels, voulant imposer, de manière légitime, leur culture du « bien manger ». Cela passe par la distribution de denrées alimentaires brutes, locales, biologiques et justement rémunératrices pour les producteurs, mais aussi par la mise en place d'ateliers de sensibilisation et d'information autour de l'alimentation.

Cette enquête se concentre sur trois projets : l'AMAP du Quercitain (à Le Quesnoy, dans l'Avesnois) qui en est au stade de réflexions, l'AMAP du Pichou et l'AMAP'ZULE (à Amance et Champenoux, en Meurthe-et-Moselle) qui co-construisent une expérimentation, et le dispositif P.A.N.I.E.R.S., un projet régional mis en place dans les Hauts-de-France par Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne. Bien que cette vision de l'aide alimentaire puisse paraître utopique, voire déconnectée de la réalité, elle existe et fonctionne malgré de multiples obstacles d'ordre financier, socio-culturel ou institutionnel.

En conclusion, cette étude met en lumière l'importance de repenser notre système alimentaire à travers des initiatives locales et solidaires, soulignant le rôle crucial de l'engagement citoyen et associatif dans la promotion d'une alimentation plus juste et durable.

Mots-clés : Accessibilité alimentaire, engagement associatif, entrepreneurs intentionnels, « bien manger », initiatives solidaires, système agroalimentaire industrialisé, AMAP